

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 1/2026 VENDREDI 30 & SAMEDI 31 JANVIER 2026 - CNOSF -

1ère SÉQUENCE – vendredi 30 janvier

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur

Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Muriel HURTIS, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jocelyne VILLETON

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Kevin LEGRAND), Aude CLAVIER (pouvoir à Nicolas PARÉSY), Elodie-Prisca CAIRO (pouvoir à Béatrice PFAËNDER), Arnaud FLANQUART (pouvoir à Caroline PUJOL), Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE), Stéphanie MALLET (pouvoir à Bénédicte ROZE), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Lahcen SALHI (pouvoir à Jérôme NICAULT), Jean-Claude VOLLMER (pouvoir à Jocelyne VILLETON)

Présidents de Commission

Bernard AMSALEM, Jean-Marie BELLICINI, Yves BOISSERIE, Daniel BUZZI, Frédéric DAILLE, Frédéric DEPIESSE (mandaté par Christine NUISSIER), Fabrice DESCOMBE, Alain MARTRES, Dominique MARRADI, Colette RUINEAU

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Alain BULOT, Marc CONGRAS, Patrick LABARUSSIAS, Hughes PARSEMAIN, Dominique PIGNET, Dominique PLÉE, Jean-Claude PRIANON, Jérôme TROYAT

Excusés

Thierry COLLIGNON (CNC), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Jean-Pierre DELOY (G-E), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Christine NUISSIER (CPD)

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Philippe BOIDÉ, Guillaume GEISLER, Christophe HALLEUMIEUX, Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Alix PEARSON, Cécile VEYRIER

- Début de la 1^{ère} séquence à 15h00 -

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DE LA FFA – JEAN GRACIA

Le Président de la FFA, Jean GRACIA nous souhaite la bienvenue et remercie Amélie OUDÉA-CASTÉRA, présidente du CNOSF, de de nous accueillir dans cette Maison du Sport français où il a toujours beaucoup de plaisir à venir.

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DU CNOSF – AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA

Discours de la Présidente du CNOSF

"Bonjour à toutes et à tous,

Cela me fait très plaisir d'avoir un temps d'échanges avec vous en ce vendredi après-midi. Merci d'être là, à la Maison du Sport français. J'ai envie que vous vous y sentiez bien car c'est aussi votre maison. Vous êtes nos voisins naturels, doublement, avec le Stade Charléty. J'ai l'ambition que cette maison soit plus utile, plus moderne et que vous vous y sentiez de mieux en mieux au fil des semestres. Vous y êtes attachés, il existe de profondes racines, et Anne TOURNIER-LASSERVE ne me contredira pas à ce sujet Je souhaite qu'on y mette tout le potentiel, tout l'élan dont nous sommes capables collectivement.

Nous avons parcouru de nombreux chemins, nous avons de la suite dans les idées et nous pouvons essayer de réunir tout cela ensemble.

Mesdames et Messieurs les élus et les directeurs, je vous dire d'abord un grand coup de chapeau, en vous exprimant toute mon admiration pour la dynamique enclenchée, tout le travail que vous menez pour l'Athlétisme au quotidien, dont je n'oublie jamais que c'est la discipline reine et votre impact au service de cet Athlétisme, c'est aussi votre impact au service du sport français.

Je commence tout d'abord par ce qui nous fait vibrer, nous rassemble spontanément. J'ai eu la chance de côtoyer Frank BIGNET pendant 2 ans et demi. En tant que passionnés, nous aurons vécu au rythme de bien des exploits, des résultats avec tout ce que cela entraîne en émotion et en frissons.

Alors, à cet égard, j'ai, évidemment, une pensée pour Jimmy GRESSIER, votre champion du monde, avec ce titre historique, ce champion extraordinaire du 10 000 m, emblématique, qui nous aura tous émerveillés collectivement et émus jusqu'aux larmes ! Quelle course ! Et cette fin de course, tout particulièrement, cette dernière ligne droite est vraiment un « petit bout de sport » à montrer à nos enfants pour plusieurs générations, avec ce qu'il a fait pour coiffer cet athlète éthiopien dont j'ai oublié le nom...

Cette capacité qu'a eu Jimmy d'aller chercher au fond de lui-même quelque chose de plus grand que lui, c'est pour cela que nous aimons le sport.

Et comme si cela ne suffisait pas, il est allé chercher le bronze sur le 5 000m. L'excellence ce n'est pas un coup d'éclat isolé mais une constance.

Mais au-delà du cas de Jimmy, ce n'est pas seulement un athlète qu'on célèbre c'est aussi tout un collectif, tout un écosystème, toute une fédération, une synergie comprenant les entraîneurs, les clubs, les élus, les salariés, les bénévoles : tout un projet sportif.

Dans la foulée, lors des JOP de Paris, Cyréna SAMBA- MAYELA nous avait elle-même éblouis, dans un moment éclair. Il est capital que vous continuiez avec détermination. Je suis absolument certaine que le travail va payer. J'ai vu tout ce que vous avez engagé depuis plusieurs mois, je regarde cela de très près ; tout ce travail de restructuration, cette reprise en main d'un certain nombre de méthodes, ce niveau d'exigence qui s'élève, cette volonté lucide sur un point de départ pour l'amener à l'étape d'après.

C'est ce chemin que je veux que nous prenions ensemble et sur lequel nous vous accompagnerons le mieux possible.

D'ailleurs, le Meeting Indoor de Paris est un très bel exemple de votre action, de vos méthodes et de vos valeurs. C'est un rendez-vous qui devient une référence, un événement qui mêle sport et spectacle sans dénaturer l'exigence sportive qui reste toujours au premier plan. Ce type de format, on en a besoin en France, qui reste une grande terre d'événements sportifs. Avec le Meeting Indoor, la Diamond League à Charléty et le Meeting de Liévin, vous avez là une trilogie d'événements qui représentent une vitrine absolument exceptionnelle du Sport français et il faut continuer à porter cela avec l'ardeur qui est la vôtre.

Le sport de haut-niveau, on le sait, n'est pas un long fleuve tranquille. C'est pour cela que je tiens ici à saluer votre capacité à affronter des sujets complexes, parfois inconfortables mais vraiment essentiels.

Je pense aux tests de féminité dont on parle souvent avec Jean, votre Président. Ces tests soulèvent des problèmes éthiques, identitaires, liés à la protection de nos athlètes, au rapport que nous avons avec la modernité et même à nos valeurs, disons-le.

Dans ce contexte difficile et avec cette spécificité juridique française où les tests génétiques sont interdits par la loi bioéthique, vous avez fait le choix du dialogue, de la responsabilité, de l'accompagnement des athlètes tout en restant à l'écoute et dans le respect des règles internationales. La voie était étroite, vous l'avez empruntée avec beaucoup de pragmatisme ; vous avez fait preuve d'anticipation et tout ce que vous avez fait pour les athlètes en amont du rendez-vous à Tokyo est assez exemplaire. Tout le monde n'a pas réussi à le faire comme vous. Il faudra continuer car, à ce jour, tous les curseurs ne sont pas placés à l'échelle internationale là où ils devraient être. On y travaille. D'ailleurs, mardi prochain, je participe à une session programmée avec le Professeur TOUSSAINT, qui est l'un des grands spécialistes du sujet transgenre-transidentité. Je pense qu'il peut nous aider à faire émerger une conception un peu française. Cela doit nous permettre de faire valoir un certain nombre de convictions à l'échelle internationale. Car, en ce moment de « plaques tectoniques qui bougent », il est important que la voix française se fasse entendre.

Un autre sujet a suscité évidemment des débats, parfois des tensions, celui du Pass Prévention Santé. Là encore un sujet difficile, exigeant mais aussi intéressant ; ce qui en est sorti à date est véritablement important à analyser ; la création, notamment, d'un groupe Organisateur sur lequel vous allez travailler demain lors de votre seconde réunion représente une avancée significative. En effet, pour la première fois, il y aura un espace structuré à la FFA pour organiser ces échanges. Cela n'existait pas. Or, ces organisateurs d'événements sont de plus en plus nombreux, au vu de l'engouement des français pour le running, le trail et d'autres de vos disciplines.

Là aussi, il y a besoin de secréter une vision partagée, une perspective où vous allez être dans un travail collaboratif et confiant avec ces acteurs, dans votre rôle de leadership, en fait. C'est aussi le symptôme de votre réussite, je l'évoquais à l'instant ; nous avons de plus en plus de marcheurs, de runners, de traileurs. Aussi, l'action de votre fédération devient plus grande que la « chose fédérale, si j'ose dire : elle vient percuter les préoccupations sociétales et une dynamique d'acteurs qui ont envie, eux-mêmes, de prendre leur part. Ils contribuent, parfois, de manière efficace à cette expansion.

Voici pour moi l'occasion de saluer la progression de vos pratiquants et de vos licenciés : vous avez connu une saison 2024/25 avec un record de licenciés :

Il y a des sorties mais au niveau des entrées, on note plus de 30% de nouveaux entrants. En termes d'attractivité, c'est réellement exceptionnel, je ne sais pas si vous vous en rendez compte !

Même en regardant le benchmark avec les autres fédérations, votre résultat est remarquable. Cela doit vous donner une confiance absolue dans votre matière et votre leadership.

Enfin, je souhaite dire un mot particulier à Jean, votre Président. Son engagement à la tête de la Fédération est connu de tous, constant et exigeant, complètement ancré dans l'Athlétisme et ses valeurs mais ce que j'aime notamment, c'est sa capacité de ne pas avoir d'écart entre ce qu'il annonce et ce qu'il fait.

Parfois, il y a de « beaux parleurs » et d'autres qui font, qui sont fondamentalement dans l'éthique de cette action : et Jean, c'est ton cas.

Et toujours pour les hommes d'action vient l'humilité : quand on est dans l'action, on sait que c'est dur d'impacter, de changer le réel. Alors, on ne va pas raconter d'histoires. Cette volonté de faire progresser la Fédération de manière harmonieuse avec chacun, chacune d'entre vous à partir d'un projet partagé que vous prenez le temps de construire, de mûrir...ensemble, je pense que c'est assez exemplaire. Je tenais à te le dire, Jean et à te remercier aussi pour l'impact qui est le tien avec et à travers Dominique CARLA'CH sur la bonne marche de cette maison du CNOSF. Tu as fait ce choix, et là encore, c'est le signe de ta manière d'être et de faire ; tu n'es pas dans une logique de concentration du pouvoir mais tu sais au contraire t'appuyer sur Emmanuelle JAEGER en tant que Présidente déléguée et sur Dominique CARLAC'H dans sa relation avec le monde sportif et sa structure faïtière. J'aperçois ici Bernard AMSALEM que je salue. L'action de Dominique ici est très précieuse. L'Athlétisme est au cœur de nos instances. Que ce soit au niveau du Conseil d'administration ou du Bureau exécutif, sa présence est essentielle et Dominique y joue son rôle à part entière. J'apprécie sa capacité à nous dire parfois des choses que l'on n'a pas envie d'entendre mais elle le fait avec un tact, une manière de faire qui rend les choses audibles, on ne « ferme pas les écouteilles ».

C'est très précieux. Et je veux, dans cette trilogie : un homme et ses deux comparses féminines saluer votre impact pour le sport français et, ici, à la Maison du Sport français pour le CNOSF.

De plus, je tiens à souligner le rôle que va jouer Dominique sur la prospective. On a évoqué le rôle des loisirs marchands, des promoteurs privés, il va falloir en faire une synthèse car on ne peut pas avancer « balkanisés ». Il nous faut le réaliser avec le monde fédéral. Avancer avec un monde fédéral qui sait absorber ces nouveaux entrants tout en gardant son leadership. Sans être dans le rejet ou dans l'exclusion. Cela va supposer de notre part de la maturité dans la compréhension fine de ce qui se construit demain. Avec le sport business, et ce n'est pas mal, et ce n'est pas sale. Mais "in fine", on veut que ce soient les valeurs du sport qui l'emportent.

Dans ce monde du sport qui se construit, on ne souhaite pas que nos valeurs soient en péril par l'arrivée de nouvelles personnes qui portent moins ces valeurs du sport ? Nous devons veiller à ce que la raison sportive l'emporte toujours sur la raison économique.

Et je me tourne vers vous, Odile et Stéphane DIAGANA, car vous êtes complètement dans ce monde de demain, au cœur de cette dynamique-là ; vous avez réussi à montrer qu'il y avait d'autres chemins, qu'il existait cet ancrage qui ne bouge plus, dans la qualité des valeurs, de la transmission, de la générosité que vous mettez dans tous les sujets de jeunesse, d'inclusion etc. De plus, vous vous efforcez de trouver les bons acteurs, les bons modèles économiques qui rendent autonomes, qui prouvent que le sport a cette dynamique d'autonomie et de force. Ce n'est pas une autonomie revendiquée par le rapport de force ou qu'on réclame au ministère des Sports, avec qui on joue « au chat et à la souris ». Il s'agit de l'autonomie du leader qui sait où il va et du leader qui sait construire dans une logique d'écosystème avec des partenaires, des modèles viables. Alors, soudainement, il a moins besoin de réclamer. Le leader signale qu'il sait créer de la richesse lui-même. Oui, c'est vraiment inspirant ce que vous faites, Odile et Stéphane.

Pour finir, je vais un peu parler du CNOSF et, si vous souhaitez interagir, échanger, on prendra bien sûr quelques minutes.

Je l'ai dit tout à l'heure, notre sujet est d'être le plus fort, le plus utile et le plus moderne.

Plus fort, cela signifie une capacité à peser sur la décision publique et donc sur le débat public.

Personnellement, je me nourris beaucoup des échéances citoyennes et il y en aura une, majeure, avec l'élection présidentielle, en vue de laquelle je veux qu'on produise un livre blanc qui va associer les territoires, les fédérations, les forces vives du sport français pour permettre de réunir nos 20/30 attentes à l'égard des candidats. Je souhaite, qu'ici, autour de cette table, au cours du débat présidentiel, viennent s'asseoir les candidats pour nous rendre des comptes. Et on ne manquera pas de leur rappeler que le sport c'est :

- 3 millions de bénévoles,
- 110 fédérations,
- 15 000 athlètes de haut niveau,
- 17,2 millions de pratiquants.

Et 17,2 millions c'est l'équivalent de la population des Pays-Bas. C'est la population de tout un pays qui est susceptible d'avoir un avis sur le soutien qu'il peut apporter au sport.

Ils devront, ici, nous montrer à quel point ils ont envie que le sport soit au cœur de la société. Ce sera un temps « hyper fort » qui s'inscrit dans ce que j'ai déjà mis en place depuis 6/7 mois avec le CESE.

Le CESE (Conseil économique, social et environnemental), vous l'avez suivi, avec la Convention citoyenne sur les rythmes de l'enfant. Dominique CARLAC'H nous a aidé à porter ces conclusions au cœur du CESE. On a vraiment dit qu'à présent, on voulait une petite évolution, une petite révolution au sujet du rythme scolaire ; si on veut être sérieux par rapport au renforcement du sport dans nos vies, nous devons œuvrer à laisser davantage de temps à l'extrascolaire. Ce qu'on peut faire avec nos profs d'EPS, avec nos passerelles avec les clubs de sport, on n'y arrivera pas si nos « gamins » sortent encore, comme dans bien des lycées aujourd'hui en France, à 19h...

Peser sur le débat public, être fort, c'est aussi peser sur les questions de budget. On s'est battu avec des argumentaires et vous avez vu comme on n'a rien lâché, en mettant des petits stickers à la Fête du Sport... Parfois même, on a presque « pris en otage » des interlocuteurs. Il s'agissait d'obtenir des arbitrages différents et on a embarqué le CPSF (Comité paralympique et sportif français) là-dessus pour être fort, parler d'une seule voix.

Il y a encore des allers-retours côté budget mais dès que celui-ci sera adopté, on aura le retour pour le passeport des 6-13 ans.

Je suis très fière de tout ce qu'on a fait, on n'a rien lâché ; on a martelé nos argumentaires. De plus, on a fait le "sitting" qu'il fallait à Bercy, à la Direction du budget, on a été bons à toutes les étapes du process, en sachant, parfois, nous mettre en retrait et laisser jouer la Ministre, qui a aussi totalement tenu son rôle sur le sujet.

Au final, il nous faut être sécurisé sur les modalités. J'attends de voir les crédits de paiement en face et les modalités de gestion. Ce sera quand même une grande victoire pour les familles d'origine modeste, avec un ciblage exigeant vis-à-vis des plus modestes même. En lien, avec la CPAM, cette possibilité représentera une véritable bouffée d'oxygène et pour nos clubs qui veulent les accueillir, et donc pour nos fédérations également.

Ce qu'on a fait avec les Municipales, avec mon plaidoyer, lors du Salon des Maires s'est avéré fort important car il s'agit de s'ouvrir beaucoup plus sur ce qu'il se passe sur le terrain.

Ici, la maison a un peu trop vécu avec deux ordres de partie prenante, à savoir les fédérations d'un côté et les CROS, les DOS, les TOS de l'autre... Je désire qu'on réconcilie tout cela et que l'on ait une vraie force, un réel impact dans les territoires et qu'on soit en capacité de travailler avec les collectivités. Je rappelle qu'elles sont les premiers financeurs du sport français. Avec ce nouveau pacte territorial, que j'ai appelé de tous mes vœux, comprenant les dix propositions sur l'inclusion, le fait d'intégrer le sport dans les documents d'urbanisme, dans les strates économiques de développement économique etc. Que l'on en fasse un thème positif et fédérateur de campagne et que cela devienne une feuille de route pour les années à venir. En effet, compte-tenu de la crise

budgétaire, il ne faut pas s'enfermer dans un face à face isolé avec le ministère des sports car là ce serait perdu. Nous devons aller chercher les budgets publics là où ils sont, les coalitions d'intérêt, chercher les partenariats avec les acteurs qui en ont envie. Les collectivités en ont envie car elles sont proches des familles et voient bien que le sport, cela compte pour les gamins, pour les seniors, pour le lien intergénérationnel.

Il faut qu'on continue aussi les initiatives sur le bénévolat.

Suite au 5 décembre dernier, qui fut un moment très important, on a de la suite dans les idées ; nous sommes en train de nous structurer, grâce au Crédit Mutuel. Ce dernier va nous apporter des moyens pour nous permettre de mieux travailler sur une bien meilleure animation de la communauté des bénévoles, sur leur reconnaissance à travers la certification, la Validation des acquis par l'expérience, et aussi à travers la formation pour leur faciliter la vie. Voilà c'est cela un CNOSF fort et utile. Un CNOSF qui sait travailler avec nos athlètes pour porter un beau message au cœur de la société ; la semaine prochaine, rencontre avec Nikola KARABATIC et Marie BOCHET dans le cadre des semaines olympique et paralympique à l'école.

Et aussi toute l'animation avec le monde fédéral, avec les "Mardi des présidents" que notre Secrétaire général, Cédric GOSSE, m'aide à animer et qui devra porter de plus en plus de sujets sensibles dont celui sur la cybersécurité ; beaucoup de fédérations dernièrement ont été victimes de hackers, de fuites de données et nous devons y remédier. Aussi, j'ai fait appel à ANSSI → [voir lien](#) l'Agence Nationale de sécurité du système d'information et de sécurité gouvernementale. Avec les fédérations, nous allons pouvoir nous appuyer sur leur savoir-faire et leurs expertises et nous travaillerons en transversalité.

Il y a un autre thème sur le bénévolat que je souhaite aborder, et ce sujet est majeur, celui du Responsable associatif ; de quel aménagement horaire il peut bénéficier et aussi de quelle protection sociale lorsqu'il arrête. Tous ne souhaitent pas être rémunérés mais Il faut qu'ils aient un statut qui les protège, les sécurise et leur facilite la vie.

Au niveau de la modernisation, il y a aussi le modèle économique. Il est nécessaire d'attirer des sponsors étrangers, de faire venir de l'investissement ciblé sur des thématiques. Très peu d'entre vous encore connaissent une des réformes dont je suis très fière c'est HEPTA (Hautes Etudes pour Top Athlètes) : HEC 1^{er} diplôme conçu en France pour les sportifs de haut niveau avec Centrale SUPELEC, Sciences Po, ESSEC, le campus connecté de l'INSEP. Et personne ne connaît ce dispositif ; je suis partie trop vite et il a manqué de la communication. C'est le meilleur des antidotes aux départs de nos meilleurs talents vers les universités américaines. Bien sûr, je suis contente qu'un Léon MARCHAND soit là-bas et, en même temps, je ne souhaite pas que les Léon MARCHAND d'après-demain ne trouvent leur salut qu'aux États-Unis. Nous devons mettre en place des formules qui nous permettent de concilier au meilleur niveau d'ambition, d'excellence et d'exigence une formule académique formidable et une formule sportive de rêve. Ce n'est pas normal qu'en Europe on ne puisse mettre en place ce type de dispositif. On doit avoir des solutions de cet acabit. Si l'Europe veut être une vraie civilisation de sport, elle doit porter ces solutions.

Alors, je suis sûre que si l'on va parler de HEPTA à 40 chefs d'entreprise, à 40 patrons de fonds d'investissements, on sait mobiliser des moyens considérables et que l'optique promo aujourd'hui de 30 à 40 jeunes, on en fasse une promo de 100, 200, 300, 400...qui soient la crème de la crème, pas seulement de la France mais aussi des sportifs européens qui viendront étudier en France. Ces sportifs auront encore plus envie de faire partie de nos clubs et nourriront le sport français.

Il s'agit là d'un exemple, il y en a d'autres. Ce que l'on doit faire dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, c'est aussi de permettre la mobilisation de fonds de mécénat inédits. Tous les parents d'enfants qui occupent des fonctions économiques et à responsabilité, lorsqu'ils voient leurs enfants craindre encore d'aller dans les vestiaires, qui craignent les déplacements car cela

ne semble pas "clean", ces parents-là, j'en suis sûre, sont prêts à nous aider. Prêts à mettre de l'argent pour nous aider à avoir une force d'impact démultipliée.

Quand je vois qu'au CNOSF, la ligne budgétaire dédiée à l'aide aux victimes est de 30 000 euros, j'ai honte, ce n'est pas à la hauteur de l'enjeu ! On va donner 6 tickets à 5 000 euros à des associations : on coche juste une case... Je veux qu'on crée une fondation, qu'on multiplie par 10 les moyens ; il ne s'agit plus de 5 000 euros, de 30 000 euros mais de 300 000 euros. Il faut mobiliser ENGIE, AXA, ALLIANZ, tous ces acteurs qui veulent nous aider, qui annoncent dans leurs plaquettes d'entreprise qu'ils veulent faire des tas de choses pour l'égalité hommes-femmes. Allons-y, aidez-nous à nettoyer le sport de ces démons. C'est ce genre d'actions qu'on veut mener.

Et je veux encore parler d'une action, celle de l'inclusion sociale par le sport : votre fédération en fut la pionnière. Actuellement, vous êtes une petite dizaine de fédérations impliquées. On sait que nos clubs sont des carrefours d'exception entre les entreprises qui ont des projets économiques et des jeunes qui ont besoin d'aide, à qui on veut tendre la main ; ces jeunes qui n'ont souvent que le sport pour s'en sortir, où l'on croit encore en eux. Les aider pour un stage, relire un CV... ce genre de choses, c'est aussi ça dont nos clubs sont capables. Bien sûr que notre ADN clef c'est le sport et faire émerger des champions mais nos clubs ne peuvent être apolitiques, ils sont au cœur de la société. Quand je vois qu'il existe la Fête de la Culture, la Fête de la Musique... nous devons réussir la même transformation avec le Sport en France. On a fait le plus important, on a fait le plus dur en livrant au pays de grands jeux qui ont procuré un plaisir que rien d'autre n'a pu leur procurer depuis : un, du bonheur, deux, la fierté d'être français ! Alors, capitalisons là-dessus, sur cet élan, ce message, toutes ces émotions qui sont ancrés dans les souvenirs des français ; montrons-leur qu'on mérite vraiment de gagner ensemble, non seulement, ce pari de la nation sportive mais aussi celle de la place du sport en France.

Merci encore de tout ce que vous faites vraiment qui est incroyablement précieux. Vous trouverez toujours en moi une supportrice convaincue et quelqu'un de déterminé, toujours prête à vous aider ainsi que les 110 fédérations afin que le sport rayonne ici, en Europe et dans le monde entier.

Merci, merci beaucoup".

1. INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL – NICOLAS PARÉSY

Le Secrétaire général fait un point sur les présents, excusés et absents avant de présenter l'ordre du jour.

➤ ORDRE DU JOUR

Validation par le Comité directeur - unanimité

➤ ADOPTION DU PV CD des 5 & 6 décembre 2025 à l'INSEP

Le secrétaire général précise qu'il a corrigé le PV pour tenir compte des observations qui lui ont été transmises.

2.

Validation par le Comité directeur - unanimité

ACIA

Discours du Président de la FFA

« Je suis très heureux de vous retrouver, ici, au siège du Comité National Olympique et Sportif Français.

Avant toute chose, je souhaite adresser un remerciement tout particulier à Amélie OUDÉA-CASTÉRA, Présidente du CNOSF, pour son accueil et la qualité des conditions de travail mises à notre disposition et surtout pour ses paroles d'encouragement pour notre action au sein de notre Fédération.

C'est un symbole fort de nous réunir ici, dans la maison du mouvement sportif, au cœur du sport français.

Puisque nous sommes encore en janvier, je veux aussi, très simplement, prendre un instant pour vous présenter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2026 :

- des vœux de santé, d'abord — parce que tout part de là —,
- des vœux de bonheur et de sérénité pour vous et pour vos proches,
- et des vœux de réussite, évidemment, dans vos engagements, personnels et professionnels, et dans votre action au service de notre Fédération.

Nous savons tous que l'Athlétisme, ce n'est pas seulement un sport : c'est une école de vie, un lieu d'exigence, mais aussi un espace de valeurs.

Or, ces valeurs, nous devons les faire vivre au quotidien, sur tous les terrains : dans les clubs, dans les compétitions, dans la gouvernance, et dans notre relation avec l'ensemble des pratiquants.

1) Les résultats sportifs : une dynamique très encourageante

Depuis notre dernière réunion du Comité directeur, les **5 et 6 décembre 2025 à l'INSEP**, nous avons vécu des événements très forts.

Je veux commencer par-là, parce que nous avons besoin d'énergie, d'élan, de confiance, et parce que rien ne rassemble autant une fédération que les performances de ses athlètes et la fierté qu'ils suscitent.

Championnats d'Europe de cross-country – Lagoa (Portugal)

Nous avons vécu un moment historique aux **Championnats d'Europe de cross-country**, à **Lagoa**, au Portugal.

La France y a remporté 9 médailles :

- 1 or
- 4 argent
- 4 bronze

Il s'agit là d'un total tout simplement remarquable et, au-delà du chiffre, c'est surtout une démonstration : celle d'une équipe de France dense, solide, ambitieuse, et capable de performer dans toutes les catégories.

Nous avons obtenu 5 médailles individuelles :

- Jimmy GRESSIER, vice-champion d'Europe senior
- Lucie PATUREL, vice-championne d'Europe U20
- Aurélien RADJA, vice-champion d'Europe U23
- Pierre BOUDY, médaillé de bronze U23
- Aloïs ABRAHAM, médaillé de bronze U20

Et nous avons obtenu 4 médailles par équipes, qui sont tout aussi importantes parce qu'elles montrent la profondeur de notre collectif :

- Équipe U23 Femmes : Championnes d'Europe
- Équipe U23 Hommes : Vice-champions d'Europe
- Équipe Senior Hommes : Médaillés de bronze
- Équipe Senior Femmes : Médaillées de bronze

Il faut ici souligner deux choses.

D'abord : ces résultats ne tombent pas du ciel.

Ils sont le fruit d'un travail, d'un encadrement, d'un environnement, d'une capacité à fédérer des athlètes autour d'un projet et d'un esprit d'équipe.

Ensuite : ces résultats sont aussi un signal puissant envoyé à tout l'Athlétisme français.

Ils prouvent que le cross n'est pas simplement une discipline d'hiver : c'est un socle, c'est une culture, c'est une école de rigueur et d'engagement, et c'est une force stratégique pour notre fédération.

Championnats du Monde de cross-country – Tallahassee (États-Unis)

Quelques semaines plus tard, nous étions aux Championnats du Monde de cross-country, à Tallahassee, aux États-Unis. Là aussi, nous avons eu de très belles raisons d'être fiers.

Nous avons remporté une médaille d'argent, avec le relais mixte, ce qui est une performance majeure sur la scène mondiale. Grand merci à Alexis MIELLET, Sarah MADELEINE, Antoine SENARD et Agathe GUILLEMOT mais également aux deux remplaçants.

Nous avons aussi obtenu une très belle 5^e place pour l'équipe Senior Hommes, et une excellente 21^e place pour Aloïs ABRAHAM dans la course U20.

Je veux m'arrêter un instant sur cette médaille d'argent du relais mixte parce que, là encore, ce n'est pas juste un résultat. Il s'agit d'un symbole de cohésion, de maîtrise collective, et d'une capacité à exister au plus haut niveau, face à des nations très dominantes sur ce terrain.

Ce sont des résultats qui donnent de la confiance, et qui montrent que l'Athlétisme français, quand il est structuré, quand il est soudé, quand il est porté par un collectif, peut aller chercher des performances de référence.

2) Le Meeting de Paris Indoor : un moment fédérateur pour toute la famille de l'Athlétisme

Ce meeting n'est pas seulement un événement sportif ; c'est un grand moment de rassemblement, un rendez-vous fédérateur, et je dirais même : une vitrine de tout ce que nous voulons construire. Nous n'avons pas affaire uniquement à des athlètes prêts à tout donner dans l'arène.

Voilà une fédération qui se rassemble, qui fait vivre une dynamique, qui crée des passerelles, qui donne du sens.

La fête des clubs, la jeunesse, la performance et l'avenir

Ce meeting est, bien sûr, la fête des clubs. Mais aussi :

- un premier regroupement, le matin même, des jeunes athlètes "Pro Avenir", ce dispositif fédéral de professionnalisation et d'accompagnement de nos meilleurs talents,
- une mise en avant territoriale de partenariats nationaux à travers une opération Crédit Mutuel en lien avec la Ligue Île-de-France,
- et la signature d'une convention avec la MAIF, qui est un partenaire très important, sur des valeurs que nous partageons : solidarité, engagement, sécurité, responsabilité.

La mixité et l'engagement des femmes : le Club des 300

Un temps fort dédié au développement de la **mixité** dans nos structures avec les tables rondes du **Club des 300 dirigeantes**.

J'insiste sur ce point : nous ne pouvons pas porter un projet fédéral moderne si nous ne faisons pas progresser, concrètement, la place des femmes dans les instances, dans les responsabilités, dans les directions de structures, dans l'encadrement, dans les projets.

Le Club des 300, ce n'est pas un symbole. C'est un outil, une dynamique et c'est **une responsabilité collective**.

Les anciens athlètes : la reconversion et l'esprit "Alumni"

Autre initiative à saluer : la mise en lumière de la réussite de nos anciens athlètes dans leur reconversion professionnelle, avec le lancement du groupe Alumni Athlé.

Cela est très important. Parce que nous devons accompagner les athlètes, pas uniquement dans leur carrière sportive, mais aussi dans leur vie d'après.

Il s'agit de dignité, de reconnaissance, et de cohérence avec nos valeurs.

Une salle pleine : le public est là, l'Athlétisme est aimé

Enfin, le Meeting de Paris Indoor, c'est vous tous.

Des bénévoles. Des licenciés. Des passionnés. Des amoureux de l'Athlétisme.

Plus de 10 000 spectateurs, rien qu'à Paris, ce dimanche, à vibrer en communion avec les athlètes.

Un message fort nous est transmis : l'Athlétisme est populaire quand il est bien présenté, bien valorisé, bien mis en scène, bien raconté. Et sur la piste, il y a eu du grand spectacle :

- l'incroyable Mattia FURLANI, champion du monde, vainqueur du saut en longueur avec 8,33 m, à seulement 6 cm de son record personnel,
- et la deuxième victoire de Laëticia BAPTÉ, en finale du 60 m haies avec 7"92.

Félicitations aussi nos athlètes tricolores qui ont brillé partout en France :

Meeting International de Nantes

- Emma MONTOYA s'impose sur 400 m en 53"59

Meeting Indoor de Lyon

- Sarah MADELEINE améliore le meilleur chrono français de l'histoire en salle sur 5000 m : 15'03"76, en effaçant le record de Liv Westphal
- (Et je rappelle qu'elle est aussi vice-championne du monde de relais mixte à Tallahassee)

StarPerche de Bordeaux

- Marie-Julie BONNIN, victorieuse avec 4,58 m
- Zackaria DIA, 17 ans, franchit 5,50 m, vice-champion d'Europe U20

Meeting National Indoor de Vittel

- Pauline STEY, vainqueur sur 3000 m marche
- Aurélien QUINION, vainqueur sur 5000 m marche

Je souhaite conclure cette séquence par un mot très clair : **merci !**

Merci aux organisateurs, aux équipes locales, aux centaines de bénévoles partout en France.

Merci à celles et ceux qui rendent possibles ces moments.

Parce que l'Athlétisme, ce n'est pas seulement un sport de champions.

C'est une organisation humaine et collective.

3) La Fédération en mouvement : les temps forts de janvier

Je suis également très fier d'avoir pu commencer cette nouvelle année, avec Emmanuelle JAEGER, Jérôme VILLON et Frank BIGNET, auprès de celles et ceux qui font vivre notre Fédération au quotidien.

Le colloque des Conseillers techniques sportifs

La semaine dernière, nous étions à Forges-les-Eaux, pour le colloque des conseillers techniques sportifs.

Trois journées riches de dialogue, de retours d'expérience, de formation, d'interventions d'experts. Je pense notamment au témoignage de Jérôme DARET, manager de l'équipe de France de rugby à 7.

Ce type de rendez-vous est essentiel parce qu'il valorise la compétence, qu'il nourrit la culture du travail, et qu'il renforce le lien entre la Fédération, ses territoires et ses cadres.

Le repas annuel avec le personnel fédéral

Jeudi dernier, nous avons aussi partagé le repas annuel avec le personnel de la FFA.

J'ai pu échanger avec toutes les équipes, remercier les salariées et les salariés, au nom de l'ensemble des élus, pour la qualité du travail accompli.

D'ailleurs, je l'exprime ici publiquement : dans une période où les attentes sont fortes, où les contraintes sont nombreuses, où les changements sont parfois rapides... la qualité d'engagement des équipes fédérales est un atout majeur.

Notre relation avec l'État : l'audience avec Mme la Ministre des Sports Marina FERRARI,

Notre rencontre a eu lieu le 16 décembre dernier et avait un contenu très copieux.

Je partage avec vous l'esprit et les grands points abordés, parce que cela éclaire aussi la manière dont la Fédération est regardée, attendue, et accompagnée.

• Rappel de notre situation depuis l'élection du 14 décembre 2024

Nous avons rappelé le contexte depuis notre élection :

- la situation financière,
- la plainte contre X,
- les difficultés liées à la non-transmission de dossiers,
- la nécessité de remettre des repères et des méthodes,
- l'arrivée d'un nouveau Directeur général,
- et l'arrivée d'un nouveau Directeur technique national.

Nous avons assumé une ligne de vérité. Nous n'avons rien dramatisé, mais nous n'avons rien minimisé.

Car la crédibilité d'une fédération se construit dans la lucidité et c'est cette lucidité qui permet ensuite d'être entendus, respectés, et soutenus.

• Le Plan de développement 2025-2029 : un projet structurant

Nous avons aussi présenté le nouveau Plan mis en place en septembre 2025 et les deux orientations fortes qui le distinguent :

Première orientation :

🔗 l'inscription pleine et entière de l'accompagnement des clubs comme priorité stratégique. Nous voulons une Fédération qui ne parle pas "des clubs", mais qui agit **avec** les clubs. Une Fédération qui simplifie, qui soutient, qui aide à faire.

Deuxième orientation :

☞ la reconnaissance explicite de la diversité territoriale.

Pour la première fois, notre Plan national intègre les plans de développement de chaque ligue régionale, dans une vision partagée mais différenciée, au plus près des contextes locaux.

Je l'affirme : ce Plan n'existerait pas sans le travail essentiel mené aux côtés des ligues régionales et des comités départementaux.

À travers ce Plan, nous proposons une stratégie claire, partagée et exigeante, qui articule l'ambition sportive et l'utilité sociale. Une stratégie pour **simplifier, accompagner**, mais aussi **innover, former, et relier**.

4) Le Projet de Performance Fédéral : une trajectoire structurée

Le Projet de Performance Fédéral est un chantier fondamental pour nos ambitions internationales. Ce PPF a été posé comme une première étape, avec des validations en juin, puis en octobre.

Et il doit nous permettre

- de structurer une trajectoire,
- d'aligner les moyens,
- de mieux accompagner les athlètes,
- et de renforcer nos collectifs.

Notre objectif, ce n'est pas seulement d'avoir des coups d'éclat, mais d'installer une performance durable, sur plusieurs saisons, et sur plusieurs olympiades.

5) Gouvernance & Intégrité : une priorité politique et morale

Un sujet qui est plus que jamais d'actualité : la gouvernance, l'éthique, l'intégrité. La création de la **Cellule Gouvernance et Intégrité** est un signal interne parce qu'elle structure notre action et un signal externe parce qu'elle montre notre exigence.

Cette cellule repose sur trois axes très clairs :

- **Diriger l'Athlétisme français via une gouvernance démocratique, transparente et intègre**

Ici, on parle de l'éthique et de l'intégrité des organisations de la FFA, ses structures déconcentrées, ses clubs. On parle du respect des principes démocratiques, de transparence décisionnelle et financière, de lutte contre la corruption, de prévention des conflits d'intérêts.

Autrement dit : une fédération moderne, c'est une fédération qui ne se contente pas de décider... mais qui explique, qui trace, qui sécurise et qui rend compte.

- **Organiser et participer à des manifestations dans le respect de l'équité sportive et de la santé**

Ici, on parle de l'éthique et de l'intégrité de nos compétitions : lutte contre la manipulation et lutte contre le dopage.

Nous avons validé un **plan de prévention dopage** en juillet.

Je veux être clair : ce plan ne doit pas être une formalité, il doit être une culture.

Le sport propre ne se décrète pas. Il se construit, il se démontre, il se protège.

- **Vivre son Athlétisme dans le plaisir, sans violences, discriminations, incivilités**

Troisième axe : l'éthique et l'intégrité des acteurs. On parle :

- de lutter contre toutes les formes de violences,
- de promouvoir l'inclusion,
- de lutter contre les discriminations,
- d'assurer le respect de la laïcité,

- et, plus largement, d'adopter des comportements conformes aux principes de la République.

Un plan de prévention a été validé en décembre.

Là aussi nous serons jugés non pas sur nos intentions, mais sur notre capacité à agir, à prévenir, à protéger et à sanctionner quand il le faut.

6) Les tests SRY : un sujet complexe et incontournable

World Athletics a engagé une évolution, avec une obligation mise en place lors des Championnats du Monde 2025 à Tokyo.

Et pour 2026, l'extension est prévue :

- à tous les Championnats du Monde, y compris les Championnats U20,
- ainsi qu'aux meetings de la Diamond League,
- et aux Marathons Majors.

Pour 2027, extension aux Championnats continentaux, aux meetings continentaux. Et en 2028, extension aux Championnats nationaux.

C'est un sujet complexe avec des enjeux éthiques, réglementaires, médicaux, pratiques et sociétaux.

Nous devons le traiter avec notre ligne constante : le **respect des règles internationales**, mais aussi le **respect des personnes**, de leur dignité, et des cadres juridiques nationaux, notamment lorsqu'il s'agit de mineurs.

7) La stratégie running : devenir l'acteur central du running en France

Le running est une opportunité immense pour l'Athlétisme français, une opportunité sportive, une opportunité sociale, économique.

Nous avons validé une stratégie visant à positionner la Fédération comme acteur central du running en France, en générant de la valeur sportive, sociale, économique avec des objectifs très clairs :

- Structurer l'offre existante,
- Sécuriser la pratique par la création de contenus de prévention,
- Renforcer l'accompagnement des organisateurs,
- Recruter de nouveaux pratiquants non licenciés,
- Améliorer l'expérience des licenciés,
- Renforcer l'accompagnement des clubs,
- Renforcer les relations avec les pouvoirs publics,
- Contribuer aux enjeux d'aménagement du territoire,
- Mettre en place un observatoire du running.

Et au cœur de cette stratégie, il y a le **PPS / PPS-Running**, ce lien stratégique entre la fédération et l'ensemble des pratiquants compétiteurs.

8) Le Pass Prévention Santé : une évolution structurante

Le titre de participation Pass Prévention Santé a été lancé le 15 janvier 2026.

C'est un outil stratégique, reliant la Fédération à l'ensemble des pratiquants compétiteurs de running.

Je vais laisser Emmanuelle nous en dire plus sur la stratégie running, car elle la porte avec conviction et avec méthode.

Mais... je ne peux pas résister au plaisir de vous montrer quelques statistiques.

🔗 Un diaporama est présenté

Conclusion : une fédération en mouvement, un cap clair, une exigence partagée

Mes chers collègues, e cd'année montre deux choses :

1. **sportivement**, nous avons une dynamique forte. Les résultats internationaux et la saison indoor montrent une équipe de France vivante, ambitieuse, et un Athlétisme français qui compte.
2. **fédéralement**, nous sommes en mouvement. Plan de développement, PPF, gouvernance, intégrité, running : tout cela dessine une fédération qui assume de se transformer, sans perdre son identité.

Notre responsabilité, c'est de tenir le cap.

D'être exigeants, mais justes.

D'être ambitieux, mais structurés.

D'être modernisateurs, mais fidèles à ce qui fait l'âme de notre sport : les clubs, les bénévoles, les éducateurs, les athlètes.

Je vous remercie pour votre engagement, votre présence, et la qualité du travail collectif. Je vous remercie. "

3. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE – EMMANUELLE JAEGER

1. Pass Prévention Santé (PPS)

La Présidente déléguée fait un point d'étape relatif au déploiement du nouveau Pass Prévention Santé. Elle rappelle que la nouvelle plateforme PPS a fait l'objet d'un lancement officiel le 15 janvier 2026. Depuis cette évolution, environ 11 000 pass ont été réalisés chaque jour mais il faudra étroitement suivre l'évolution future.

Les principales évolutions du dispositif portent notamment sur :

- l'intégration du questionnaire de santé mineur, accessible gratuitement et qui est une réelle avancée pour les organisateurs ;
- l'intégration d'une fonctionnalité de *wallet* (disponibilité du Pass sur son téléphone portable);
- la mise à disposition de contenus de coaching santé comme il sera détaillé par la suite.

Emmanuelle JAEGER précise ensuite la stratégie de communication qui a été déployée, adaptée aux différentes cibles, notamment les sociétés d'inscription en ligne, les prestataires de chronométrie, les commissions running, les organisateurs, le réseau fédéral ainsi que les pratiquants.

S'agissant du contenu dédié à la prévention santé, il comprend à ce jour plus de 10 vidéos, des articles et infographies, ainsi que la mobilisation d'experts fédéraux intervenant, notamment, sur le haut niveau afin de crédibiliser la démarche de prévention santé portée par la Fédération.

2. Plateforme Data Running

La Présidente déléguée informe le Comité directeur sur l'avancement du projet de plateforme Data Running. Cette plateforme devrait être mise en place avant l'été.

Une consultation a été lancée début décembre 2025 et dix dossiers ont été réceptionnés à la date de clôture de la consultation, le 14 janvier. Cinq candidats ont été présélectionnés et sont auditionnés par la Fédération. La décision relative au prestataire retenu doit intervenir début février.

Cette plateforme vise à proposer un service accessible à l'ensemble des pratiquants (licenciés, titulaires PPS), permettant l'historisation, la visualisation et l'exploitation des résultats running, avec des fonctionnalités adaptées selon les profils d'utilisateurs.

3. Axes stratégiques et actions principales – Développement Running

Emmanuelle JAEGER rappelle ensuite les principaux axes stratégiques relatifs au développement du running et aux actions associées, notamment :

- Enrichissement continu des contenus santé PPS et évolution de la plateforme ;
- Évolution du modèle de labellisation des courses ;
- Évolution de la réglementation running ;
- Renforcement de la formation des encadrants et valorisation des intervenants ;
- Positionnement stratégique sur les événements running et valorisation des championnats fédéraux ;
- Développement des parcours permanents de pratique (notamment Uni'vert Trail et dispositifs urbains) ;
- Développement d'outils d'entraînement innovants en partenariat avec des acteurs spécialisés à destination des clubs ;
- Renforcement des actions de communication, d'influence et de lobbying sur le positionnement fédéral dans le secteur du running ;
- Soutien aux clubs et amplification des opérations nationales ;
- Structuration et animation des réseaux d'acteurs fédéraux et des organisateurs ;
- Déploiement d'une plateforme Data Running dédiée aux pratiquants ;
- Refonte des outils de déclaration des événements pour simplifier les démarches des organisateurs ;
- Renforcement des liens entre la pratique running et le haut niveau.

4. Dispositif Club des 300

La Présidente déléguée fait ensuite un point sur le déploiement du dispositif « Club des 300 » permettant d'accompagner le développement de la mixité dans nos structures.

Le dispositif mis en place depuis la rentrée 2025, qui est entièrement porté par la Fédération, compte actuellement 30 femmes participantes, dont 5 issues des territoires ultramarins. Trois sessions de formation en ligne ont déjà été réalisées, avec un suivi mensuel des participantes. Deux activations en présentiel ont également été organisées, notamment au Meeting de Paris et avec d'autres actions programmées. Des parcours inspirants de nos partenaires (CREDIT MUTUEL, DIMA, L'EQUIPE) ont été mis en valeur, de même que les actions mixité réalisées.

Le Comité directeur prend acte de l'ensemble de ces éléments et valide la poursuite des travaux engagés.

Interventions

Dominique FOURNET indique qu'une réunion a eu lieu avec le MEDEF concernant les courses de la diversité et s'interroge sur la possibilité d'être partenaire d'un événement qui ne correspond pas aux pratiques du PPF.

Il rappelle que les courses de la diversité, organisées sur l'ensemble du territoire par la fédération du sport en entreprise, ne disposent pas d'activation du PPS et demande si cette obligation est applicable.

Il demande si une nouvelle labellisation pour les courses de running est prévue, notamment la création d'un label patrimoine. Il rappelle qu'un label Nickel existait auparavant.

Jean GRACIA rappelle que tout organisateur de course sur route est tenu de respecter le PPS. Il précise que les présidents de l'UFOLEP, de la FSCF et de la FNSE ont été rencontrés et qu'une phase de réunion technique est engagée. Ces fédérations représentent un nombre limité de coureurs.

Il insiste sur la nécessité de travailler avec les fédérations affinitaires tout en restant prudent concernant les événements qu'elles organisent. En réponse à Dominique Fournet, il confirme que le PPS est obligatoire pour toutes les courses, y compris celles organisées par la fédération du sport en entreprise. Il propose de mettre en place une communication auprès du ministère de l'Intérieur pour relayer cette obligation aux préfetures.

Concernant le triathlon, Jean GRACIA indique qu'une « licence expérience » est mise en place par les organisateurs, et qu'aucune discussion sur l'application du PPS n'est envisagée pour le moment.

– Caroline PUJOL rappelle que le PPS est obligatoire même pour les événements organisés par les collectivités. Elle cite l'exemple de la Diagonale des Fous, qui continue d'exiger un certificat médical pour les participants.

– Martine PREVOST insiste sur le fait que les fédérations affinitaires doivent prendre leurs responsabilités et mettre en place un certificat de santé pour leurs adhérents.

– Fabrice DUBUISSON signale l'existence de communautés de coureurs s'entraînant de manière autonome dans les villes sans certificat médical ni PPS. Il recommande d'informer les mairies et les collectivités afin d'encadrer ces pratiques informelles.

– Dominique MARRADI explique que, depuis le changement de politique vis-à-vis des sociétés de chronométrie, certaines refusent de collaborer. La cause évoquée est l'obligation d'intégration dans l'outil CALORG, similaire à celle demandée aux autres organisateurs.

– Jérôme NICAULT recommande la prudence dans les relations avec les fédérations affinitaires, notamment en ce qui concerne la production de classements et la sécurité des participants.

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

- voir annexe

L'intervention du Trésorier général sera l'occasion de nous présenter trois points majeurs relatifs à l'actualité économique et financière de notre Fédération :

- La situation actuelle de notre trésorerie et ses perspectives d'évolution pour l'année 2026
- Le calendrier de clôture des comptes de l'exercice 2025 ;
- L'état d'avancement de l'élaboration du budget 2026.

1. Situation de la trésorerie

Les données de trésorerie ont été mises à jour.

Comme à l'accoutumée, est présenté le graphique issu du suivi de trésorerie mis en place depuis le début de l'année 2025 et actualisé en continu.

L'exercice 2025 s'est conclu sur un niveau de trésorerie positif de **4 929 K€**, très proche de celui constaté en 2024. Cette situation résulte d'une gestion plus rigoureuse du suivi des flux

d'encaissements et de décaissements, notamment grâce à une remontée plus rapide des prises de licences par les Ligues, ainsi qu'au remboursement, comme prévu, d'une partie du prêt *European Athletics* intervenu au 31 janvier 2026.

Les prévisions pour l'année 2026 appellent toutefois à la prudence. Elles font apparaître une baisse continue de la trésorerie jusqu'à fin juin, pour atteindre un point bas estimé à **538 K€**. Cette évolution s'explique principalement par le déficit constaté sur l'exercice 2024, ayant conduit à des fonds propres négatifs à hauteur de **1 500 K€**, ainsi que par le remboursement du solde du prêt *European Athletics*, pour un montant de **514 K€**.

À partir de juillet 2026, la courbe de trésorerie devrait s'infléchir positivement sous l'effet combiné de la perception des aides de l'ANS et de l'encaissement des recettes issues du PPS. Puis, à compter de la mi-septembre, l'encaissement des licences viendrait s'y ajouter, permettant d'atteindre un niveau de trésorerie maximal légèrement supérieur à **10 000 K€** à la fin du mois de décembre 2026.

Il convient néanmoins de ne pas surinterpréter ce niveau de trésorerie. Celui-ci ne reflète pas la réalité économique du résultat de l'exercice 2026, dans la mesure où il intègre des recettes encaissées par anticipation, tant au titre du PPS (environ **3 000 K€**) que des licences (environ **7 000 K€**).

Ces prévisions reposent sur une hypothèse de recettes budgétaires de **30 000 K€**, assortie de la volonté de dégager un excédent budgétaire de **1 500 K€**, afin d'engager la reconstitution des fonds propres de la fédération et de prévenir tout risque de tension de trésorerie à moyen terme.

Dans ce contexte, la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses demeure indispensable. De même, le développement des recettes issues des partenariats, des événements et des activités constitue un enjeu majeur, tout comme le maintien, a minima, du niveau actuel des aides et subventions.

2. Calendrier de clôture des comptes 2025

Frédéric BURLETT présente à présent le calendrier prévisionnel des travaux conduisant à la finalisation des comptes de l'exercice 2025.

Ces travaux sont menés par notre Directeur financier et son équipe comptable, en étroite collaboration avec le cabinet d'expertise comptable et les Commissaires aux comptes.

Nous devrions disposer d'une vision précise du résultat de l'exercice d'ici la fin du mois de février 2026.

Un projet de comptes pourra ensuite être présenté au Bureau fédéral du **11 mars 2026**, puis soumis à l'approbation du Comité Directeur du **27 mars 2026**.

À ce stade, les prévisions font apparaître un résultat à l'équilibre, voire légèrement excédentaire.

3. Point d'avancement sur l'élaboration du budget 2026

Les différentes phases de structuration budgétaire, de collecte et de chiffrage des projets, ainsi que les réunions d'arbitrage, ont permis d'aboutir à un projet de budget 2026.

Ce projet sera soumis pour validation au Groupe budget à compter du **mercredi 4 février**, en vue de l'établissement de la synthèse budgétaire.

Le calendrier de validation prévisionnel est le suivant :

- **Bureau fédéral du 11 mars 2026** ;
- **Comité directeur des 27 et 28 mars 2026** ;
- **Assemblée générale du 18 avril 2026**, pour approbation.

Il est rappelé que le budget 2026, comme les exercices suivants, s'inscrit dans un nouveau cadre structurant, articulé autour de quatre axes stratégiques :

Sportif – Développement – Gouvernance – Projets stratégiques.

Cette nouvelle architecture budgétaire vise à offrir une organisation plus lisible et plus fluide, à renforcer le pilotage financier, notamment par la réduction du nombre de responsables de projets, et par la mise en place d'une nouvelle codification alphanumérique.

Le budget 2026 doit ainsi être considéré comme un **budget de transition**. Il a pour objectif de permettre la reconstitution indispensable des fonds propres de la Fédération, afin de consolider durablement la situation de trésorerie, tout en amorçant le déploiement des projets issus du plan de développement de la mandature.

Il convient enfin de souligner que le lancement du PPS payant ne produira pleinement ses effets qu'à compter de l'exercice **2027**.

ÉCHANGES

Jean GRACIA rappelle que le dispositif PPS permettra d'apporter des fonds supplémentaires à la fédération. Toutefois, il insiste sur la nécessité de maintenir une posture prudente et rigoureuse dans la gestion budgétaire, notamment à l'horizon 2027. Il souligne que ces ressources additionnelles ne doivent en aucun cas conduire à un relâchement des principes de vigilance financière.

Dominique FOURNET interroge sur la répartition des budgets alloués aux différentes commissions, en particulier concernant les dépenses de fonctionnement ainsi que celles liées à leurs actions prévues pour l'année 2026.

En réponse, Frédéric BURLET précise que ces éléments seront communiqués une fois le budget prévisionnel finalisé. Il indique que chaque commission sera alors informée du budget qui lui sera attribué.

5. VIE SPORTIVE – INTERVENTION DU VICE-PRÉSIDENT KÉVIN LEGRAND

LIVRET ESTIVAL – voir annexe

Kevin LEGRAND présente les différents éléments du livret estival, soumis à validation du comité directeur. L'ensemble des documents ayant été transmis en amont, il souligne plusieurs évolutions majeures :

Concernant les épreuves de haies, il est décidé de maintenir une organisation en trois tours pour le 100 mètres haies féminin et le 110 mètres haies masculin. Le nombre de qualifiés est toutefois modifié, passant de 32 à 24.

Une évolution du format des Championnats de France U18, U20 et U23 est actée. Ceux-ci se dérouleront désormais sur trois jours et demi, avec un début des compétitions fixé au jeudi dès cette année. Par ailleurs, certaines restrictions sont levées afin de permettre aux jeunes athlètes de participer à un plus grand nombre d'épreuves. Une vigilance particulière est toutefois demandée aux entraîneurs afin de prévenir tout risque d'excès.

Plusieurs adaptations concernent les interclubs. D'une part, les ligues retrouvent la possibilité d'organiser librement les divisions régionales et départementales, avec la faculté de constituer les poules sur la base des résultats de l'année N ou de l'année N-1. D'autre part, l'introduction du 2000 m steeple féminin s'accompagne de l'autorisation pour les cadettes de participer à cette épreuve. Par cohérence, il est désormais également permis aux cadets de concourir au 3000 m steeple masculin. Une attention particulière est appelée quant à la santé des athlètes, nécessitant une communication adaptée auprès des encadrants.

La mise en place d'une performance plancher sur les listes de qualifiables vise à limiter le nombre d'athlètes qualifiables à l'occasion de l'Open de France

ÉCHANGES

Marcel FERRARI salue la décision faisant suite aux remontées des ligues, visant à redonner de la souplesse dans l'organisation des interclubs au niveau départemental et régional. Il précise que, dans sa ligue, ce sont les clubs qui sollicitent la mise en place d'un premier tour, y compris lorsque celui-ci ne présente pas d'enjeu sportif.

Bertrand HOZÉ exprime des réserves quant à la suppression de certaines limitations de participation aux Championnats de France jeunes. Il estime qu'il est illusoire de penser que la vigilance des entraîneurs suffira à garantir la bonne santé des athlètes et doute de l'efficacité de ce principe de régulation.

Anne TOURNIER-LASSERVE abonde en ce sens et souligne que les dérives pourraient également apparaître en amont des compétitions, notamment lors des phases d'entraînement. Elle alerte sur le risque de surentraînement chez les jeunes athlètes, pouvant entraîner une augmentation des blessures.

Philippe LEYNIER répond à ces observations en indiquant que les situations d'excès, qu'il s'agisse d'entraînements inadaptés ou d'un nombre trop important d'engagements en compétition, demeurent très marginales. Il estime qu'elles seront facilement identifiables et qu'un dialogue pourra être engagé avec les entraîneurs concernés. Il reconnaît que tous ne seront pas nécessairement réceptifs, mais considère néanmoins qu'une simplification des règles va dans l'intérêt général de l'Athlétisme.

Frédéric DEPIESSE se déclare également favorable à une simplification des règles. Toutefois, il évoque la nécessité de se doter de moyens renforcés pour assurer un suivi plus précis des athlètes, notamment en matière de blessures et de santé mentale. Il estime qu'une réflexion doit être engagée sur les outils permettant d'identifier ces problématiques. À ce titre, il se dit disponible pour contribuer aux travaux visant à mieux détecter les situations d'abus et à définir les réponses appropriées

➤ VALIDATION DU LIVRET ESTIVAL

Validation par le Comité directeur - unanimité

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS – voir annexe

Le Président de la CSO présente un point d'étape sur la consultation menée actuellement sur le calendrier des compétitions.

- La réforme du calendrier, son enjeu stratégique ;
- Le point à date au 30 janvier ;
- Le planning de la réflexion sur février-mars ;
- Les enjeux des rendez-vous automnaux, discussion sur la pertinence de chacun ;
- Le Championnat de France du 5 km, une course à dynamiser, c'est un outil de développement majeur dans le cadre de stratégie running ;
- Le cross : placement de la saison de cross-country ; positionnement du championnat de France ;
- Le regroupement des championnats de France Running, un nouvel événement phare de la fédération.
- Le début de saison estivale : importance des compétitions par équipe, importance d'une période d'entraînement et importance du lien avec l'international ; proposer une offre compétitive et complète à tous ;

ÉCHANGES

À la suite de la présentation du calendrier des compétitions par Kevin Legrand, plusieurs membres du comité directeur interviennent.

Bernard AMSALEM souligne que le calendrier est actuellement construit sur la base d'une saison sportive. Il indique toutefois que, dans le cadre des travaux de la commission de la documentation et de l'histoire (CDH), il serait pertinent d'établir les bilans sur l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre. Il précise que la Fédération française d'Athlétisme est aujourd'hui la seule fédération à produire des bilans couvrant deux années, ce qui complique les comparaisons internationales des performances. Cette proposition constitue une demande unanime de la commission CDH.

Jean GRACIA indique qu'il s'agit d'un point à prendre en compte dans une réflexion plus vaste à mener au sujet de la date unique du début de saison.

Un second point de discussion porte sur le regroupement des Championnats de France running, pour lesquels plusieurs hypothèses sont envisagées :

- *Un regroupement du 5 km isolément ;*
- *Un regroupement du 10 km, du semi-marathon et du marathon ;*

- *Ou un regroupement en deux blocs : 10 km et marathon d'une part, 5 km et semi-marathon d'autre part.*

Dans ce cadre, plusieurs interventions sont formulées :

Anne TOURNIER LASSERVE estime qu'un regroupement de plusieurs championnats pourrait limiter la possibilité pour certains coureurs de participer à deux épreuves distinctes. Elle considère qu'une telle évolution pourrait être perçue négativement par les pratiquants, au regard d'une stratégie visant à favoriser le développement du running.

Jocelyne VILLETON indique que, chez les marathonien, les meilleurs athlètes français participent rarement aux Championnats de France, en raison de la concurrence des grands marathons internationaux.

Dominique MARRADI souligne qu'un regroupement de trois championnats pourrait entraîner une baisse du nombre de participants dans les courses labellisées, les coureurs étant contraints de faire un choix entre plusieurs épreuves. Elle précise néanmoins ne pas être opposée à une telle stratégie, dès lors qu'elle serait structurée et bénéfique pour le développement fédéral.

Caroline PUJOL interroge l'articulation de ces épreuves avec les calendriers international et national.

En réponse, Jean GRACIA indique qu'au niveau international, le marathon tend à être dissocié des autres disciplines. Il précise qu'au niveau européen, un événement regroupant le 10 km, le semi-marathon et le marathon est organisé au printemps, et que cette logique pourrait être reprise par World Athletics avec une compétition à l'automne.

Caroline PUJOL estime qu'un regroupement n'entraînerait pas nécessairement une baisse de participation, dans la mesure où la majorité des coureurs engagés dans les courses labellisées ne visent pas une qualification, mais plutôt une amélioration de leur performance personnelle. Elle insiste sur la nécessité de renforcer l'attractivité des Championnats de France running, en en faisant un événement majeur et attractif, notamment par le choix de lieux adaptés.

Dominique MARRADI appuie cette position en soulignant l'importance d'organiser ces championnats dans des territoires où la pratique du running est fortement développée.

Odile DIAGANA indique que le comité consultatif du haut niveau est plutôt favorable à un regroupement des épreuves, sous réserve d'un positionnement pertinent dans le calendrier, d'un parcours propice à la performance et de la mise en place éventuelle de primes afin d'attirer les meilleurs athlètes.

Serge MOTTIER insiste sur la nécessité de relever les minima de qualification afin d'élever le niveau des Championnats de France. Il estime que leur crédibilité pourrait être remise en cause si l'accès demeure trop accessible. Il propose néanmoins de maintenir une course « open » en parallèle, afin de conserver une dimension populaire et attractive.

En conclusion, Kevin LEGRAND indique qu'une étude sera menée afin d'identifier le nombre d'athlètes participant à plusieurs Championnats de France running, afin d'éclairer la prise de décision

➤ **VALIDATION CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5 KM**

Validation par le Comité directeur de déléguer la décision au Bureau fédéral - unanimité

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 1/2026
VENDREDI 30 & SAMEDI 31 JANVIER 2026
- CNOF -

2ème SÉQUENCE - samedi 31 janvier

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur

Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Muriel HURTIS, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jocelyne VILLETON, Jean-Claude VOLLMER

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Kevin LEGRAND), Aude CLAVIER (pouvoir à Nicolas PARÉSY), Elodie-Prisca CAIRO (pouvoir à Béatrice PFAËNDER), Arnaud FLANQUART (pouvoir à Caroline PUJOL), Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE), Stéphanie MALLET (pouvoir à Bénédicte ROZE), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Lahcen SALHI (pouvoir à Jérôme NICAULT)

Présidents de Commission

Bernard AMSALEM, Jean-Marie BELLICINI, Yves BOISSERIE, Maryse BRETON, Daniel BUZZI, Frédéric DAILLE, Frédéric DEPIESSE (mandaté par Christine NUISSIER), Fabrice DESCOMBE, Dominique MARRADI, Alain MARTRES, Dominique MARRADI, Alain MARTRES, Colette RUINEAU

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Alain BULOT, Marc CONGRAS, Patrick LABARUSSIAS, Hughes PARSEMAIN, Dominique PIGNET, Dominique PLÉE, Jean-Claude PRIANON, Jérôme TROYAT

Excusés

Thierry COLLIGNON (CNC), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Jean-Pierre DELOY (G-E), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Christine NUISSIER (CPD)

Excusés

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Philippe BOIDÉ, Guillaume GEISLER, Christophe HALLEUMIEUX, Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Alix PEARSON, Cécile VEYRIER

- Début de la 2^{nde} séquence à 9h00 –

OUVERTURE – INTERVENTION DU PRÉSIDENT JEAN GRACIA

Le Président nous accueille et nous invite à prendre place pour cette seconde séquence du Comité directeur.

6. DIRECTION GÉNÉRALE – INTERVENTION DE JÉRÔME VILLON - voir annexe

Le Directeur général débute son intervention avec un point RH avec les entrées et les sorties des salariés et, notamment, les embauches à venir.

Puis, il poursuit en présentant les temps forts 2026 dont le Meeting Paris Indoor avec un Programme très dense en relations publiques.

Il présente également le projet du Club France qui sera installé dans le cadre des Championnats d'Europe de Birmingham cet été.

Un point d'actualité est réalisé sur les réunions et projets en cours :

- le stockage des archives et documents de travail : contexte - méthodologie et mise en œuvre,
- l'audit du système d'information avec les prochaines étapes,
- la synthèse des réunions avec les directeurs de ligues.

ÉCHANGES

Jean-Claude VOLLMER indique qu'il reconnaît un certain intérêt au Meeting indoor de Paris, dans la mesure où celui-ci permet de mener des actions tant à l'égard des partenaires qu'au bénéfice de la LIFA. Il s'interroge ensuite sur la place accordée aux athlètes français dans ce meeting, ainsi que dans les autres meetings organisés sur le territoire national. Il demande notamment si les athlètes soutenus dans le cadre du dispositif Athlé Pro auront la possibilité, ou l'obligation, de participer à des meetings français.

Bertrand HOZÉ répond que, dans le cadre du circuit des meetings qui doit être mis en place par la Fédération, il sera bien prévu une obligation, pour les athlètes intégrés au dispositif Athlé Pro, de participer à au moins un meeting organisé en France. Il précise que cette disposition concernera les athlètes PRO AVENIR, et non ceux déjà engagés dans le dispositif, ces derniers n'ayant pas jusqu'à présent été soumis à ce type de contrainte. Il estime qu'il est plus simple de mettre en place cette exigence auprès des 23 athlètes PRO AVENIR, afin d'instaurer progressivement une règle appelée à s'appliquer dans la durée. Il rappelle à cet égard que le renouvellement des athlètes professionnels s'effectuant par tiers, l'ensemble des athlètes concernés sera, à terme, progressivement soumis à cette obligation de participation. Il ajoute qu'il est prévu d'intégrer cette disposition au moyen d'un avenant au contrat de travail des athlètes concernés. Il précise également que, d'ici à la fin du mois de mars, chaque athlète sera informé du meeting auquel il devra participer.

Martine PRÉVOST s'interroge sur le bilan financier du Meeting de Paris, dans la mesure où la question de sa pérennité semblait se poser.

Jérôme VILLON lui répond que le budget du Meeting est en légère baisse par rapport à l'année précédente. Il indique par ailleurs que l'objectif poursuivi est de rendre excédentaires les événements "patrimoine" ainsi que les Championnats de France de niveau 1. Il précise que c'est dans cette perspective qu'un contrat a été conclu avec l'agence "Sportfive", afin de faire évoluer le modèle économique de l'ensemble de ces événements.

Jean GRACIA rappelle que l'impact d'un meeting ne peut être apprécié au seul regard de son résultat financier, dès lors qu'un tel événement peut également produire un effet d'héritage.

Nicolas PARÉSY indique qu'un meeting peut en effet avoir un impact important en matière de développement et de promotion de l'Athlétisme. Il souligne qu'il constitue notamment un facteur de motivation significatif pour les jeunes pratiquants. À ce titre, il estime qu'il serait opportun de s'interroger sur l'efficacité du Meeting de Paris et sur l'opportunité de maintenir un tel niveau de dépenses concentré sur un seul événement. Il suggère qu'il pourrait être pertinent d'envisager une répartition de ces moyens sur d'autres meetings organisés sur le territoire, afin de produire un effet bénéfique plus large à l'échelle nationale, et non uniquement à Paris.

Jean GRACIA répond que la question ne peut être abordée de manière aussi simple, dans la mesure où la Fédération est engagée contractuellement avec plusieurs partenaires. Il indique néanmoins qu'il conviendra de mener à son terme l'évaluation de ce Meeting, afin de pouvoir se prononcer, en temps utile, sur son maintien ou non dans les années à venir.

Hugues PARSEMAIN indique que certains athlètes français invités sur ces meetings rencontrent des difficultés financières. Il cite à cet égard la situation de Thierry Baptiste, athlète martiniquais. Dans ce contexte, il s'interroge plus largement sur la capacité des athlètes français de haut niveau à poursuivre leur progression et à s'entraîner dans de bonnes conditions.

Jean GRACIA répond que cette question relève plus globalement de l'ensemble des mesures de soutien que la Fédération est actuellement en train de mettre en place. Il précise qu'il appartient également aux athlètes concernés de se rapprocher de la DTN, afin que puissent être examinées les situations individuelles et les difficultés personnelles rencontrées.

7. DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE – INTERVENTION DE FRANK BIGNET

Le Directeur Technique National informe le Comité directeur d'un point portant sur les résultats sportifs internationaux récents, l'organisation des équipes de France, les ressources humaines, la délégation ministérielle ainsi que l'avancement des travaux structurants de la Direction Technique Nationale.

Équipes de France – Championnats d'Europe et du Monde de cross-country

Concernant les Championnats d'Europe de cross-country, le DTN rappelle que l'ambition fédérale était de sélectionner des équipes en capacité de concourir pour les médailles. Le bilan fait état de neuf médailles, dont cinq individuelles et quatre par équipes, ainsi que de deux quatrièmes places. Ces résultats constituent le meilleur résultat d'ensemble jamais obtenu par la France, qui se classe première nation européenne au nombre de médailles et à la placing table.

S'agissant des Championnats du Monde de cross-country, la Fédération a retenu une approche fondée sur une concertation approfondie avec les athlètes, conditionnant l'engagement des équipes de France à la mobilisation effective des meilleurs éléments. Cette stratégie a conduit à l'obtention d'une médaille et s'inscrit dans une logique de préparation exigeante, visant à permettre aux athlètes de se mesurer au plus haut niveau international.

Ressources humaines et encadrement technique

Le Comité directeur est informé de la tenue du colloque des CTS, organisé du 13 au 15 janvier 2026, qui a permis de renforcer l'alignement entre les orientations politiques et techniques, de préciser le positionnement des CTS en région, de faire un point d'étape sur les formations initiales et continues, et de proposer un temps d'inspiration consacré au management de la performance.

Un point de situation a également été présenté sur les effectifs de CTS et les recrutements programmés à compter du 1er février et du 1er mars 2026, ainsi que sur les rappels relatifs aux obligations professionnelles (cumul d'activités, prévention des conflits d'intérêts, gestion des congés, rapports d'activité et lettres de mission).

Délégation ministérielle

Le Comité directeur prend acte de l'arrêté du 22 décembre 2025 accordant à la Fédération la délégation jusqu'au 31 décembre 2029, tant pour les disciplines olympiques que non olympiques. Un point d'actualité est présenté concernant les disciplines émergentes ou en cours de clarification, notamment les courses à obstacles, ainsi que les travaux engagés avec les fédérations concernées et le groupe de travail technique relatif aux activités pédestres assimilées à l'alpinisme.

Pôle Territoire et plan de professionnalisation

Le DTN fait un point d'étape sur l'installation et l'organisation du Pôle Territoire, ses objectifs et son plan d'action. Les travaux engagés visent notamment à renforcer l'accompagnement des structures fédérales, à clarifier et harmoniser les lettres de mission des agents de développement financés par la Fédération et des CTS à mission régionale, ainsi qu'à structurer le pilotage du plan de professionnalisation en lien avec le Comité National des Ligues. Les prochains travaux porteront en particulier sur la mise en place d'un registre d'activité des agents de développement, le lancement de l'enquête métier préalable au plan de professionnalisation, la définition des modalités de gouvernance du programme d'action et le calendrier de déploiement des actions au sein des territoires.

Responsables de discipline et animation de la performance

Le Comité directeur est également informé des orientations relatives au rôle des responsables de discipline. Pour rappel, leur mission vise à favoriser l'acculturation aux enjeux de la haute performance, à renforcer l'animation et la structuration des disciplines, et à développer des espaces de dialogue et d'échanges réguliers entre les entraîneurs et les acteurs impliqués. Cette dynamique a vocation à encourager le partage d'expériences, notamment à l'international, à décloisonner les fonctionnements entre disciplines et à contribuer à l'élaboration et à la formalisation de modèles de performance par discipline, en cohérence avec les stratégies sportives fédérales et les programmes 2028, 2032 et 2036.

ÉCHANGES

Marc LEMERCIER interroge sur le chantier en cours concernant les lettres de mission des CTS. Il interroge sur la chronologie qui sera adoptée ainsi que sur la méthode mise en place.

Frank BIGNET précise que l'objectif est une validation au 1er septembre 2026. Une nouvelle manière de travailler a déjà été annoncée aux CTS, notamment autour de leur rôle en matière de professionnalisation et de politiques publiques.

Il souligne la nécessité de mieux connaître les missions des agents de développement au sein des ligues et évoque la mise en place éventuelle d'une ligue pilote pour expérimenter la méthode.

Concernant les effectifs, il indique qu'il n'y aura pas davantage de CTS dans les deux à trois prochaines années.

Il aborde également la question de la convention entre la Fédération et les ligues, en précisant qu'un travail de clarification est en cours. Celui-ci doit permettre de mieux définir les lettres de mission des CTS, qui relèvent du DTN, dans une logique de collaboration.

Il insiste sur la complexité du sujet, impliquant les agents des ligues, les ligues et les CTS, mais considère que cette complexité est constructive.

Il conclut en indiquant que si une organisation fonctionne au siège fédéral, elle doit pouvoir être reproduite en région.

Jean-Claude VOLLMER souligne l'importance du message de participation et d'engagement, qui doit être porté à la fois par les CTS et les athlètes. Il félicite le DTN pour son mercato hivernal.

Il s'interroge ensuite sur la professionnalisation au sein des clubs et sur la manière d'obtenir une vision claire des actions techniques menées dans ces structures.

Frank BIGNET répond que ces questions sont au cœur de l'enquête métier en cours. Il constate que les formations actuelles sont peu nombreuses.

Il précise que la Fédération n'est pas aujourd'hui dans une logique de professionnalisation structurée et qu'il est nécessaire de réinterroger le modèle économique des clubs. Il évoque également la possibilité d'une réforme des diplômes de cadres.

Jean-Claude VOLLMER observe l'émergence d'un nouveau métier, celui d'entraîneur running. Emmanuelle JAEGER confirme que la professionnalisation dans le running constitue un axe majeur de développement. Elle précise qu'il s'agit également d'un enjeu global qui sera abordé dans les ateliers du Congrès fédéral.

Dominique FOURNET se félicite du maintien de la délégation de la course à obstacles. Il s'interroge sur les perspectives et l'existence d'un projet structuré.

Jean GRACIA met en garde contre une dispersion des actions. Il rappelle que la priorité actuelle reste le Plan de développement, et qu'il est important de se concentrer sur les chantiers en cours, notamment le PPF.

Frank BIGNET indique que les ligues souhaitant organiser des courses à obstacles peuvent s'inscrire dans le dispositif existant.

Hugues PARSEMAIN intervient sur la nécessité de développer l'Athlétisme pour les petits, notamment à travers la création d'un brevet dédié.

Il estime également qu'il faut investir davantage le milieu scolaire et périscolaire.

Et il questionne sur la stratégie à adopter pour les territoires d'Outre-mer à horizon de deux ans et demi avant les prochains Jeux Olympiques.

Frank BIGNET évoque une réflexion ministérielle autour des fondamentaux (bouger, nager, voler), ce qui rejoint le projet de professionnalisation de la Fédération.

Il souligne que la mobilisation des services civiques reste possible et que ce sujet doit être mieux exploité.

Concernant les Outre-mer, il précise que ces enjeux sont intégrés dans les deux documents structurants : le PDD et le PPF. Il insiste sur la nécessité de passer à l'action via un plan structuré et complet, s'appuyant notamment sur des dispositifs existants (DRAJES, PSF, etc.). Il rappelle que certaines fédérations ne disposent pas de CTS dans ces territoires, alors que la FFA en compte quatre.

Il souligne enfin que l'organisation doit être partagée entre le niveau national et les territoires.

Marcel FERRARI insiste sur la nécessité de déployer concrètement les projets du DTN en matière de suivi et de Haut-Niveau dans les territoires. Il faut que ce soit compris par les ligues régionales (cf Guadeloupe, Guyane, Mayotte).

Quelles seront les missions ? C'est à travailler.

Il met également en avant la spécificité historique de la présence d'entraîneurs bénévoles et autodidactes au Haut-Niveau, qui constitue désormais une difficulté.

Concernant la course à obstacles, il suggère de relancer l'organisation de petits événements sur stade.

Bertrand HOZÉ souligne la fragilité des clubs en matière de professionnalisation. Il indique que ceux-ci sont rassurés de voir la Fédération prendre en charge ce sujet. Il insiste sur la nécessité d'orienter clairement les moyens vers les clubs et de développer des dispositifs complémentaires, comme la double licence. Il alerte sur le fait qu'en l'absence d'un traitement clair du problème, aucune avancée significative ne sera possible.

Jean GRACIA rappelle qu'il est essentiel d'apporter des ressources, mais que les clubs doivent également être acteurs dans la recherche de financements. Il note que les dispositifs portés par l'OFA sont encore peu mobilisés par les clubs, ceux-ci étant davantage investis par les ligues et les comités. Il appelle à une dynamique plus forte directement au niveau des clubs.

Anne TOURNIER-LASSERVE rappelle qu'un bilan des agents de développement doit être réalisé. Elle précise que leurs lettres de mission ont été construites avec les présidents de ligue. Elle insiste sur la nécessité de clarifier le rôle des CTS au sein des ligues, en rappelant que les agents de développement ne les remplacent pas.

Elle souligne également un manque de visibilité sur les missions des cadres techniques et appelle à mieux les expliquer.

Concernant le milieu scolaire, elle indique que la détention d'une carte professionnelle est un facteur facilitant.

Elle rappelle enfin sur le besoin de renforcer la formation dans les clubs et les ligues.

Frank BIGNET valide ces constats.

Nicolas PARÉSY propose de travailler davantage sur les dispositifs d'aide à l'emploi et les plans de professionnalisation, notamment pour les entraîneurs.

Il souligne que certains entraîneurs en club disposent déjà de situations professionnelles solides en dehors du cadre sportif, et qu'il serait pertinent d'adapter les modalités de leur accompagnement.

Frank BIGNET indique que ces sujets renvoient au système de formation, tout en rappelant que les clubs ont également des responsabilités et des prérogatives dans ce domaine.

INTERVENTION D'ODILE DIAGANA - VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU HAUT NIVEAU

Odile DIAGANA présente un point d'avancement des priorités fixées par la Comité Consultatif du Haut Niveau début 2025.

Redynamisation de l'INSEP

Le nombre d'athlètes inscrits au Pôle France INSEP a progressé d'environ 65 %. L'encadrement et les modalités de collaboration ont été renforcés et l'accès des athlètes extérieurs facilité, malgré des contraintes administratives persistantes. Le coût de l'INSEP demeure un frein identifié. Une expérimentation de groupe privé en demi-fond a été autorisée dans une logique de performance et de coopération. Une nette amélioration du fonctionnement est soulignée.

Outre-mer

Le diagnostic des infrastructures sportives des Antilles-Guyane est en voie d'achèvement. Une phase de synthèse sera conduite avec la commission des équipements sportifs, la Commission Outre-mer et la référente ultramarine de la DTN afin d'appuyer les actions de plaidoyer institutionnel.

L'étude relative à la double licence est en attente du calendrier du groupe licence. La solution d'accueil à Miramas pour les athlètes ultra-marins pré-France n'a pas été retenue ; l'accompagnement par les Ligues sera déterminant.

Pour l'accueil des élites ultra-marines en amont des grandes échéances internationales, des solutions devront être anticipées, notamment à l'INSEP et dans les CREPS de Nantes et de Brouais.

Filières de haut niveau et rôle des clubs - filière universitaire américaine

La campagne de candidature des Pôles Espoirs a été ouverte aux clubs (13 candidatures à ce stade), sur la base d'un cahier des charges exigeant. L'identification et la valorisation des clubs « producteurs » de performance constituent un enjeu structurant pour 2026.

Un contrat a été signé avec une agence de placement afin d'accompagner les départs vers les universités américaines et de renforcer la coordination avec la DTN (orientation, suivi et retour des athlètes).

Statut et professionnalisation des entraîneurs

Pour 2026, la FFA mettra en place 7 contrats d'aide à la professionnalisation et 11 bourses (18 entraîneurs accompagnés). La majorité des entraîneurs personnels identifiés comme prioritaires par l'étude socio-professionnelle de la CCHN a bénéficié d'un soutien. Il est rappelé la précarité structurelle du métier, liée à la dépendance aux résultats et aux choix des athlètes. Un travail sur le statut des entraîneurs de haut niveau sera engagé avec la CNE.

Dispositifs d'accompagnement des athlètes

Les leviers mobilisés comprennent :

- les aides PPI, modulées selon le profil et les besoins ;
- le dispositif Athlé Pro (57 athlètes en 2026) ;
- des aides personnalisées (formation, aides sociales sous condition de ressources, reconversion, compensation de manques à gagner, parentalité) ;
- la prise en charge des coûts d'entraînement en Pôles France et des stages ;
- l'accès aux services fédéraux (haute performance, expertise médicale et socio-professionnelle, communication et juridique).

Un sondage sera adressé aux membres afin d'évaluer le fonctionnement de la CCHN.

Feuille de route 2026

Après un travail en fin d'année 2025 sur les modalités de sélection et les critères des cercles et du dispositif Athlé Pro, les priorités portent sur :

- La finalisation du budget Haut Niveau ;
- La contribution à l'évolution du calendrier sportif 2027–2029 ;
- L'élaboration d'un guide de l'athlète de haut niveau.

Les priorités proposées par le CCHN pour 2026 sont :

- Poursuivre le travail sur les Outre-mer en lien avec la COM et la DTN ;
- Mettre en place un groupe de travail avec la CNE sur la professionnalisation des entraîneurs ;
- Relancer les « postes à profil » EPS pour renforcer la détection ;
- Assurer le suivi des clubs Pôles Avenir et Pôles Espoirs territoriaux ;
- Identifier et valoriser les clubs centres de performance ;
- Créer et animer une communauté des entraîneurs de haut niveau.

8. GOUVERNANCE – NICOLAS PARÉSY – BÉATRICE PFAËNDER – DANIEL BUZZI

Composition du groupe de travail des organisateurs –

Jean GRACIA indique avoir récemment participé à une réunion avec les représentants de France Outdoor, au cours de laquelle il a mesuré à quel point la Fédération avait été absente auprès des organisateurs. Il rappelle que, certes, la Fédération avait pu, par l'intermédiaire des commissions départementales running, créer un lien avec certains organisateurs ou clubs organisateurs. Toutefois, il souligne que cette relation s'est essentiellement construite à l'échelon départemental, sans qu'un véritable relais ou pilotage n'existe au niveau fédéral. Il estime donc qu'il convient désormais que la Fédération reprenne pleinement la main sur cette question. Dans cette perspective, il propose la mise en place d'un groupe consultatif des organisateurs, structuré selon les types d'organisations concernées, à savoir la marche, les meetings, le cross et le running.

ÉCHANGES

Jocelyne VILLETON demande si les organisateurs visés sont uniquement des sociétés privées.

Emmanuelle JAEGER répond que l'objectif est précisément de prendre en considération l'ensemble des types d'organisateur, qu'il s'agisse des clubs, des ligues, des comités, mais également des organisateurs privés. Elle souligne qu'il existe une réelle volonté de définir une politique cohérente qui puisse tenir compte des différentes parties prenantes, leurs attentes et leurs besoins, que ce soit en matière de courses labellisées ou non. Elle ajoute enfin que la stratégie running en cours d'implantation consiste précisément à ce que la Fédération puisse jouer son rôle central dans l'écosystème du running.

➤ VALIDATION GROUPE CONSULTATIF DES ORGANISATEURS

Validation par le Comité directeur du groupe de travail des organisateurs

Composition du groupe de travail des candidatures internationales

Jean GRACIA indique que l'Athlétisme français doit désormais exister davantage au niveau international. Il rappelle que cela fait de nombreuses années que la France ne s'est plus positionnée pour accueillir un grand événement international de type Championnats d'Europe ou Championnats du monde. Il précise que cette situation s'explique principalement par des considérations budgétaires. À cet égard, il indique qu'un Championnat d'Europe représente aujourd'hui un coût estimé entre 30 et 40 millions d'euros, tandis qu'un Championnat du monde nécessite un budget d'environ 130 millions d'euros. Il rappelle également qu'à l'époque, l'organisation des Championnats du monde de Paris 2003 avait représenté un coût de 56 millions d'euros.

Dans ces conditions, il souligne que la Fédération française ne peut évidemment pas assumer seule le financement de tels événements, de sorte que la sécurisation de ce préalable financier constitue une condition indispensable avant d'envisager toute candidature. Ce sera donc la mission de ce groupe de travail des candidatures internationales sachant que les prochaines attributions concerneront des championnats prévus au-delà de 2030.

Colette RUINEAU indique que European Masters Athletics ainsi que World Masters Athletics sont actuellement à la recherche d'organiseurs en Europe. Elle précise que les budgets nécessaires à l'organisation de ces compétitions demeurent plus restreints que ceux des grands championnats internationaux, tout en rappelant qu'il s'agit néanmoins d'événements d'ampleur, réunissant un nombre important de participants, de l'ordre de 7 000 à 8 000 athlètes pour les compétitions en plein air et de 4 000 à 5 000 athlètes pour les compétitions en salle.

Marcel FERRARI souligne, pour sa part, que l'organisation de tels événements internationaux demeure conditionnée par une volonté politique affirmée de l'État et/ou des collectivités territoriales de soutenir financièrement de tels projets. Il rappelle qu'il s'agit là d'un préalable indispensable à toute démarche de candidature.

➤ **VALIDATION GROUPE DE TRAVAIL DES CANDIDATURES INTERNATIONALES**

Validation par le Comité directeur du groupe de travail des candidatures internationales

Points d'information sur la gouvernance de comités départementaux

Jean GRACIA évoque deux situations récentes relatives au fonctionnement, voire aux dysfonctionnements, de certains comités départementaux.

Il indique, en premier lieu, qu'un comité départemental ayant connu d'importantes difficultés a dû faire l'objet d'une mise sous tutelle. Il précise que le recours à un administrateur judiciaire, chargé d'assurer la gestion de ce comité pendant cette période, a généré une facture d'un montant de 44 000 euros, adressée à la Fédération. Jean Gracia indique, dans ce contexte, souhaiter engager un échange avec le comité départemental concerné afin que cette charge soit supportée par ce dernier. Il estime en effet qu'il n'appartient pas à l'ensemble des clubs du territoire de supporter financièrement les conséquences de dysfonctionnements propres à un comité départemental, que les clubs locaux n'ont pas su prévenir ni résoudre.

Il évoque, en second lieu, la situation d'un autre comité départemental, auquel l'Agence nationale du sport (ANS) reproche la non-réalisation d'une action ayant pourtant donné lieu à l'attribution d'une subvention dans le cadre du PSF. Il précise que ce comité impute aujourd'hui à la Fédération l'obligation de remboursement de cette somme, alors même qu'il ne s'agit pas d'une demande émanant de la Fédération, mais bien d'une exigence formulée par l'ANS. Jean Gracia rappelle en outre que le président de ce comité départemental, qui évoque désormais la possibilité de dissoudre la structure, disposait néanmoins de la faculté de reporter l'action concernée sur l'exercice suivant. Il en appelle, sur ce point, à la responsabilité et à la raison.

Dominique CARLAC'H indique qu'il apparaît indispensable de mieux structurer la gouvernance et le suivi des comités départementaux, afin d'éviter que de tels dysfonctionnements ne conduisent à des conséquences aussi lourdes.

LICENCES ET CLUBS

1. Évolution du nombre de clubs

- À fin janvier :
 - 95 nouveaux clubs ont été créés,
 - 81 clubs ont été radiés.

Le solde est donc **positif de 14 clubs**.

Cela porte aujourd'hui le nombre total de clubs à **2 589**.

2. Évolution du nombre de licenciés

- Nous comptons aujourd'hui **331 539 licenciés**.
- Cela représente une **hausse de 2,41 %** par rapport à la même date l'an dernier. Cette progression est globale et concerne quasiment l'ensemble des ligues.
- La plupart des ligues sont **au-dessus du niveau de l'an dernier**.

3. Comparaison avec la saison dernière par ligue

- Plusieurs ligues ont **déjà atteint, voire dépassé**, leur niveau total de licenciés de l'an dernier :
 - Bourgogne–Franche-Comté,
 - Hauts-de-France,
 - Normandie,
 - Nouvelle-Aquitaine,
 - Pays de la Loire,
 - Provence–Alpes–Côte d'Azur est très proche de ce niveau.

4. Évolution du type de licences sur 4 ans

Si l'on regarde maintenant l'évolution par type de licences sur les quatre dernières années, on observe :

- Une **progression des licences athlé compétition et athlé running**,
- Une **relative stabilité de l'athlé découverte**,
- Et une **diminution de l'athlé santé et de l'athlé encadrement**.

La baisse de l'athlé santé est toutefois à relativiser, car une partie de ces pratiquants peut être comptabilisée en athlé running, notamment dans les sections running loisir.

Aujourd'hui :

- les licences **athlé compétition et athlé running représentent 71 %** de l'ensemble des licenciés.
- On constate aussi que la part des **plus jeunes licenciés a diminué de 2 points en 5 ans**.

5. Répartition par âge et évolution récente

- La catégorie **masters** est de très loin la plus nombreuse avec près de **135 000 licenciés**.
- Elle est suivie par les **seniors** avec environ **35 000 licenciés**.

En revanche, on observe une diminution globale et continue des effectifs des catégories de U10 à U23 avec deux points très marquants :

- Un **net décrochage à partir de 18 ans**.

Ce décrochage correspond en partie à l'entrée dans les études supérieures, souvent accompagnée d'un changement de lieu de vie et d'une rupture dans la continuité de la pratique sportive.

○ **Des effectifs qui progressent néanmoins à partir des U16.**

On constate que la baisse des effectifs est enrayée à partir des U16, et qu'à compter des U18, sur les quatre dernières années, on observe de nouveau une progression de ces effectifs.

ÉCHANGES

Bénédicte ROZE souhaiterait que la présentation des licences puisse tenir compte du nombre d'années composant chaque catégorie. Elle rappelle en effet que la catégorie des seniors couvre une tranche d'âge allant de 23 à 35 ans, tandis que, à titre de comparaison, la catégorie U10 ne concerne que trois années d'âge. Elle estime dès lors que, pour disposer d'une lecture objective de l'évolution des effectifs par catégorie, il convient de tenir compte du nombre d'années incluses dans chacune d'elles.

Jérôme NICAULT précise, pour sa part, qu'au sein de sa ligue, il procède à une présentation du nombre de licenciés par année d'âge et non par catégorie.

Dominique CARLAC'H intervient pour indiquer que, malgré tout, la présentation réalisée met en évidence l'importance des catégories les plus âgées, à l'égard desquelles la Fédération doit être en mesure d'apporter des réponses adaptées à leurs attentes. Elle souligne que les actions à destination de ces publics ne doivent pas se limiter à l'athlé-santé. Selon elle, une réflexion plus approfondie doit être engagée afin de proposer à ces catégories des services réellement adaptés, de nature à favoriser leur fidélisation, alors même qu'elles représentent aujourd'hui un enjeu important pour la Fédération.

ÉLECTION

Suite à l'élection de Jocelyne VILLETON en tant que représentante des entraîneurs, celle-ci est présente au sein du Comité directeur mais elle ne l'est pas encore au sein de la commission des entraîneurs. Par conséquent, il faut valider son intégration au sein de cette instance. M. Guillaume FILIPAZZI étant suspendu de licence sort de la CNE.

➤ **MODIFICATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES ENTRAÎNEURS (CNE)**

Validation par le Comité directeur de la modification de la CNE

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Lors du dernier Comité directeur, Alain MARTRES, Président du CED, avait indiqué qu'il fallait que tous les membres des bureaux des ligues réalisent cette déclaration d'intérêt. Toutefois, il reste quelques personnes qui, au sein des ligues, n'ont pas encore réalisé cette déclaration.

POINT D'ÉTAPE - Commission des équipements sportifs

Daniel BUZZI, Président de la CES nous développe les points suivants :

- La situation générale et le cadre,
- Les problèmes identifiés et
- Les actions et perspectives.

Voir son intervention totale en annexe

➤ **VALIDATION MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES INSTALLATIONS ET DES MATÉRIELS D'ATHLÉTISME**

Validation par le Comité directeur de la modification du règlement des installations et des matériels d'Athlétisme

ÉCHANGES

Jean GRACIA précise que le règlement n'est pas, à proprement parler, validé à ce stade, mais qu'il doit être transmis au **CERFRES**, lequel sera chargé d'en vérifier le contenu afin d'en permettre la validation.

Bénédicte ROZE indique ensuite que les équipements sportifs constituent un levier important de développement de la pratique. Elle souligne qu'aujourd'hui, s'agissant notamment des jeunes, certaines contraintes liées aux normes applicables aux équipements conditionnent la validation des bilans et des records. Or, elle estime qu'il serait opportun, pour ces catégories, de rétablir le dispositif mis en œuvre au moment de la crise sanitaire liée au Covid. Elle rappelle qu'à cette période, il était possible d'organiser des compétitions sur des équipements ne répondant pas à l'ensemble des normes requises, ce qui ne permettait pas la prise en compte des performances au titre des bilans et des records, mais présentait néanmoins l'avantage de favoriser une augmentation des possibilités de pratique. Dans cette perspective, Bénédicte Rose demande que ce dispositif soit réintroduit dans e-Logica, avec l'identification de ces compétitions au moyen d'une étoile.

10. QUESTIONS DIVERSES

- **Question N° 1 (Elodie CAIRO) Qu'en est-il de l'avancée concernant la création d'un Comité d'Athlétisme de Saint-Martin ?**

Jean Gracia indique, concernant la création d'un comité à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, qu'il s'agit avant tout d'une décision politique, dans la mesure où se pose nécessairement la question de l'intérêt et de la pertinence de créer un comité pour un ou deux clubs seulement. Il rappelle néanmoins qu'une situation comparable existe déjà, notamment à Wallis-et-Futuna. Il précise en outre que la difficulté soulevée est ici principalement d'ordre financier, dès lors que cette demande s'inscrit en réaction à une décision de la collectivité de Guadeloupe, et que les deux clubs concernés doivent constituer un comité afin de pouvoir accéder à certains financements.

Le Comité directeur émet en conséquence un avis favorable à la création de ce comité, étant précisé que cette décision devra être entérinée lors de la prochaine Assemblée générale.

- **Question N°2 (Elodie CAIRO) : Nous avons récemment eu connaissance de la nomination d'une coordinatrice Outre-mer au sein de la DTN. À ce sujet, plusieurs interrogations :**
 - Ce poste a-t-il fait l'objet d'une publication officielle et d'un appel à candidature ?
 - Pourquoi ce poste n'a-t-il pas été proposé aux CTN des Outre-mer, qui disposent d'une connaissance fine et concrète des spécificités locales ?

Le DTN, Frank BIGNET, rappelle qu'aucune publication officielle de poste n'est intervenue, dans la mesure où cette nomination s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de la DTN. Il précise que cette réorganisation répond à une demande exprimée par le Comité consultatif du haut niveau, lequel avait insisté sur la nécessité de redynamiser l'Athlétisme dans les territoires d'outre-mer. Le DTN confirme qu'il s'agit bien d'une mission ayant vocation à s'exercer sur l'ensemble des territoires ultramarins français, et non sur les seules Antilles. Il indique également qu'il s'agit d'un poste de coordination, qui ne remet nullement en cause les missions exercées localement, mais qui doit au contraire permettre une meilleure articulation avec la Fédération française d'Athlétisme.

- **Question N° 3 (Elodie CAIRO) : Nous constatons une représentation extrêmement faible de l'Outre-mer au sein des commissions fédérales qui interroge sur la réelle prise en compte des territoires ultramarins dans la gouvernance fédérale.**

Jean GRACIA rappelle qu'il existe une réelle volonté politique de soutenir l'Athlétisme dans l'ensemble des territoires d'outre-mer. Il souligne, à cet égard, que le nombre de leurs représentants au sein des commissions a été multiplié par deux, voire par trois, par rapport aux équipes précédentes. Il ajoute que l'outre-mer demeure également un sujet de préoccupation important, en particulier s'agissant du haut niveau. Il indique à cet égard que Jean Galfione s'est rendu sur place afin d'identifier les difficultés rencontrées et d'établir un état des lieux précis de la situation. Il précise également que cette question constitue un axe de travail important pour le Comité consultatif du haut niveau.

Jean GRACIA estime enfin qu'il convient désormais de laisser le temps nécessaire, à la suite de ce diagnostic, pour permettre la mise en œuvre d'actions adaptées. Il appelle ainsi à une véritable prise de conscience, par les territoires concernés, de la réalité et de la portée de ce soutien affirmé.

CLÔTURE – PRÉSIDENT DE LA FFA JEAN GRACIA

Le Président remercie l'ensemble du Comité directeur et nous informe que le prochain Comité se tiendra les 27 et 28 mars 2026.

- Fin de la 2^{ème} séquence à 12h00 –

Ce procès-verbal a été élaboré avec l'aide de Béatrice PFAËNDER, Secrétaire générale adjointe et de Claudine DA SILVA-RÉMOND, Chef de projet.



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EN ANNEXE : Commission des équipements sportifs

ANNEXE AU COMITÉ DIRECTEUR DU 31 JANVIER 2026

Commission des Equipements Sportifs - 31 janvier 2026 par Daniel BUZZI

L'Athlétisme et ses épreuves de courses, sauts, lancers et marche sont régis par les règles de compétitions et les règles techniques de WA avec des mises à jour régulières. Ces règles garantissent l'équité des compétitions d'Athlétisme partout, là où elles se déroulent.

Les concepteurs de pistes d'Athlétisme devraient consulter ces règles de compétition et règles techniques WA mais également le manuel des installations d'Athlétisme WA, il existe une version en français.

Ce manuel des installations permet d'assurer d'égales conditions de compétition et pour établir la pertinence d'une installation sportive pour la compétition, selon WA, il faut apporter la preuve du respect des conditions de construction en présentant des rapports et des certificats attestant la catégorie de construction WA, Nat, Rég, Dép ainsi que la conformité des mesures de la concordance du revêtement synthétique.

En tant que membre affilié à la Fédération Internationale il est donc nécessaire de suivre les règlements.

Depuis quelques années la CES avait demandé la récupération et la numérisation des dossiers papier, c'est maintenant réalisé, en partie, il reste seulement les dossiers de l'Outre-mer ainsi que les quelques dossiers récupérés à la FFA ce mardi 27 et nous disposons, actuellement, de 800 dossiers avec différents niveaux d'information.

Dans le cadre du plan de développement cette banque de données permettrait de construire une cartographie des lieux de pratique utilisable pour tous.

Pour revenir sur les rapports et certificats de construction pour définir le niveau d'information la CES compile les éléments techniques essentiels suivants qui sont fournis par le maître d'ouvrage :

Une demande de classement de l'installation remplie par l'entité propriétaire ;

Un certificat de mesurage avec son plan de nivellement établi par un géomètre expert ;

Un certificat attestant de la conformité de l'appareil de mesure ;

Un contrôle du revêtement synthétique établi par un laboratoire agréé ;

Un plan de détail des aires de compétition avec les dimensions.

S'y ajoute ensuite des éléments complémentaires internes à la FFA tels que :

La fiche de visite avec son rapport de visite,

La grille d'analyse qui détermine le niveau de classement,

La lettre de confirmation de classement envoyée au propriétaire de l'installation, Mairies ou Communauté d'Agglo.

Un plan de marquage peut compléter le dossier.

L'ensemble constitue le dossier de classement de l'installation.

Ces mêmes informations sont également nécessaires pour des installations annexes.

Bien entendu, la comptabilisation de ces informations reste différente selon les stades et pour revenir à cette situation nous disposons de 160 stades classés en national ou national partiel et pour certains d'entre eux, classés WA. Sur ces 160 stades un peu plus d'une soixantaine ne disposent pas des éléments essentiels au classement qui garantissent la viabilité de l'installation. Certaines de ces installations reçoivent ou ont reçu des compétitions de niveau national.

Ces informations sont également compilées à l'intérieur d'un tableur sous forme de tableau avec la correspondance des documents en possession. Les dossiers de stades rénovés récemment comblent les manques et permettent ainsi la mise à jour des dossiers.

Toutes ces dossiers de stades sont actuellement détenus sur une seule machine personnelle ce qui est extrêmement délicat et fragile en termes de sécurité d'où notre insistance pour les partager sur un serveur fédéral avec un accès réservé, ce qui va être réalisé très prochainement. Ensuite il deviendra indispensable de continuer d'alimenter la base de données.

Conformément à l'article L.131-16 du Code du Sport notre règlement des installations d'Athlétisme permet à la FFA de classer les installations et lieu de pratique et d'en assurer le suivi. Mais il y a bien sûr des installations qui ne sont pas classées parce qu'aucune demande de classement n'a été formulée mais il arrive quand même que des compétitions s'y déroulent voire des compétitions de niveau. Que devrait être la position de la CES face à cette situation si elle ne détient aucun levier décisionnel. Qu'advierait-il en cas d'accident et qui serait tenu pour responsable ? On s'aperçoit que le classement des stades ne peut être traité comme secondaire et à cette fin il faut des moyens de pression.

La réglementation des records prévoit dans son paragraphe 14 (f) que soit procédé à un relevé de mesure et de nivellement si les documents ne sont pas disponibles au moment du record. Ne serait-il pas judicieux d'anticiper cette éventualité. Peut-être existe-t-il des records homologués dans cette situation ?

Pour le suivi des installations, la périodicité des visites dites périodiques, la fréquence a été définie à 4 ans pour les stades nationaux avec une extension de quelques mois supplémentaires à la discrétion de la CES. Au-delà de ce délai que doit-on faire ? La CES souhaiterait, si les conditions de périodicité de visite des stades ne sont remplies, que ces stades soient placés en statut non valide pour suivre l'article 4.2 de notre règlement des installations approuvé par le Comité Directeur du 30 juin 2024, une version 2026 sera prochainement soumise à votre approbation. Les visites périodiques ont pour finalité le suivi de l'état des installations et le degré de maintenance, le respect du niveau de classement, l'état d'usure des équipements.

Nous avons besoin également d'une réunion avec la DSI et E-logica afin de définir les autorisations d'épreuves possibles sur les stades car certains des lieux de pratique ne disposent pas de l'intégralité des épreuves couvrant la pratique de l'Athlétisme. On sait définir le cas d'un stade, quel que soit son niveau de classement, quand il est défini comme partiel. La notion de partiel se définit par un stade qui ne dispose pas, par exemple, d'installations de lancers longs ou de perche. Cela signifie que les informations détenues par la CES doivent être assimilées par E-logica ce qui permet à termes d'interdire l'inscription d'une épreuve dans une compétition si cette dernière est déclarée comme telle. Ça fonctionne assez bien actuellement.

Il existe une situation qui est transmise par les agents de surveillance mis en place par la DSI, ce sont les compétitions qui se déroulent sur des installations EI (espace d'initiation) réservées uniquement aux U 14 et moins auxquelles participent des catégories U 16 et plus. Le souhait de la CES serait de mettre en place, avec la DSI et E-logica, la non-inscription, dans ces compétitions d'animation, d'athlètes dont la catégorie est supérieure à U 14.

Pour ce qui concerne le Site fédéral, l'ensemble des documents sont maintenant visibles et téléchargeables et la CES s'en félicite quelques petits ajustements et c'est un dossier qui devrait bientôt être clos.

Je voudrais revenir sur l'histoire de la CES, pendant des années, c'était la CSO qui était en charge de recenser et classer les stades, mais les moyens de l'époque n'étaient pas ceux qu'ils sont maintenant. Une activité annexe pour elle, menée par Didier Feuilloley avec peu ou pas de réglementation ou de critères précis. Les dossiers arrivaient à la FFA, ils étaient étudiés, l'installation recevait un classement, un courrier était fait pour le notifier. C'est ces dossiers qui représentaient la grande majorité du travail de numérisation. Il était nécessaire de matérialiser sur

un document synthétique (tableur excel) la possession des documents indispensables au classement des installations. Ce travail a donc consisté à reprendre l'ensemble des dossiers et d'inventorier l'ensemble des pièces qui constituent un dossier (10 pièces + les installations annexes).

Le mérite d'avoir commencé ces listes revient néanmoins à la CSO, mais la première (2005) ne comportait que 1021 installations ! Celle de 2014 dépassait déjà les 2000 et à ce jour nous en sommes à 2635.

C'est comme cela que le CES est né en 2013 sous la forme d'un comité des équipements sportifs et ensuite comme commission.

La première réglementation FFA des équipements sportifs date de 2008 puis 2010 auprès de la CERFRES, elle classait les installations en 6 catégories : ECSA – Régional – Interrégional – National – International – Mondial.

La version de la réglementation entrée en vigueur en 2017 et ne comportait plus que les 5 catégories toujours en vigueur aujourd'hui : EI – DEP – REG – NAT – WA.

Il a fallu donc "reclasser", par "équivalence" toutes les installations qui étaient :

ECSA (elles sont devenues EI ou Départemental),

Mais aussi les Interrégionaux (devenus Régionaux ou Nationaux)

Le classement WA est exclusivement de la compétence de World Athletics

Souvent sans documents supports, mais sur la base de la nouvelle réglementation.

C'est pour cela que nous n'avons pas (et ne trouverons pas) beaucoup de documents qui sont la règle aujourd'hui. Je dirai que l'on fait avec, c'est ce que j'expliquais plus haut, pour certains stades nous n'avons rien et pourtant s'y déroule des compétitions nationales. Ça fait partie de l'héritage mais petit à petit on arrive à combler les trous, les exemples les plus récents sont Lamballe et Bourges et très prochainement Sotteville lès Rouen actuellement en travaux.

Informations chiffrées

- 2635 installations recensées
 - o 809 installations couvertes
 - o 1826 installations de plein air

Sur ces 2635 installations recensées il y en a :

- 1662 dont le statut est valide permettant ainsi les compétitions
 - o 494 installations couvertes
 - o 1168 installations de plein air

Sur les 494 installations couvertes il y a :

- 403 EI (espace d'initiation)
- 58 Départemental ou départemental partiel
- 20 Régional ou régional partiel
- 11 National ou national partiel dont 5 classés WA

Sur les 1168 installations de plein air il y a :

- 496 EI (espace d'initiation)
- 257 Départemental ou départemental partiel
- 557 Régional ou régional partiel
- 163 National ou national partiel dont 13 classés WA



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

30 & 31 janvier 2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR - CNOSF



POINT SUR LES PRÉSENTS – Vendredi 30 janvier



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT Dominique CARLAC'H – Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON Marcel FERRARI Arnaud FLANQUART - Dominique FOURNET - Bertrand HOZÉ - Muriel HURTIS -Emmanuelle JAEGER - Kevin LEGRAND Serge MOTTIER – Jérôme NICAULT - Nicolas PARÉSY - Béatrice PFAËNDER Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL - Bénédicte ROZE – Anne TOURNIER-LASSERVE - Jocelyne VILLETON -

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Kevin LEGRAND) - Aude CLAVIER (pouvoir à Nicolas PARESY) – Arnaud FLANQUART (pouvoir à Caroline PUJOL) - Elodie CAIRO (pouvoir à Béatrice PFAËNDER) - Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI) - Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE) – Stéphanie MALLET (pouvoir à Bénédicte ROZE) - Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA) - Lahcen SALHI (pouvoir à Jérôme NICAULT) -Jean-Claude VOLLMER (pouvoir à Jocelyne VILLETON)

POINT SUR LES PRÉSENTS – Vendredi 30 janvier



Président(e)s de commissions-comités

(hors CD)

Bernard AMSALEM – Jean-Marie BELLICINI – Yves BOISSERIE
Maryse BRETON – Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON
Frédéric DAILLE – Frédéric DEPIESSE (mandaté par Ch. NUISSIER)
Fabrice DESCOMBE - Philippe DUPERREX - Dominique MARRADI
Alain MARTRES - Colette RUINEAU

(hors CD)

Président(e)s de ligues

Isabelle ARMAND - Alain BULOT – Marc CONGRAS
– Patrick LABARUSSIAS – Dominique PLÉE
Jean-Claude PRIANON - Hugnette RENÉ – Jérôme TROYAT

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Directeurs et DTN

Mehdi BAALA – Philippe BOIDÉ – Laurie FELIX
Guillaume GEISLER – Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER
Isabelle MARÉCHAL - Alix PEARSON – Cécile VEYRIER

Excusés

DUPERREX

Thierry COLLIGNON - Marie-Céline COURTET – Jean-Pierre DELOY - Philippe

Laurent EGHAZARIAN - Christine NUISSIER

1.2 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR



SESSION 1 DU VENDREDI

OUVERTURE

- 1/ Ouverture et propos introductif
- 2/ Intervention de la Présidente du CNOSF
- 3/ Intervention du Président
- 4/ Intervention de la Présidente déléguée

PAUSE

- 5/ Finances
- 6/ Vie sportive

Fin de la 1^{ère} séquence

SESSION 2 DU SAMEDI

OUVERTURE

- 7/ Intervention du Directeur général
- 8/ Intervention du Directeur technique national

PAUSE

- 9/ Gouvernance
- 10/ Dossiers du Comité directeur
- 11/ Questions diverses

CLÔTURE

1.3 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 5 & 6 DÉCEMBRE 2025 - INSEP

2. INTERVENTION D'AMÉLIE OUDÉA- CASTÉRA PRÉSIDENTE DU CNOSF

3. INTERVENTION DU PRÉSIDENT JEAN GRACIA





4. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

4.1 | POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING

NOUVEAU PASS PREVENTION SANTE



PASS PREVENTION SANTE

PASS PRÉVENTION SANTÉ

Titre de participation délivré par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), obligatoire pour participer à toutes les compétitions running en France.

Obtenir mon pass

En savoir plus ↓



- **Lancement** officiel de la nouvelle plateforme **le 15 janvier**
- Env. **11 000 pass réalisés / jour** depuis l'évolution
- **Nouveautés** : Intégration du questionnaire de santé mineur (gratuit), d'une fonctionnalité wallet et de contenus coaching santé

UNE COMMUNICATION ADAPTEE SELON LES CIBLES

- Les **sociétés inscription en ligne, chronométrie** et nos **commissions running** ont été tenues informées tout au long de l'évolution
- Les **organiseurs** avec un mailing d'information le 7 janvier
- Le **réseau FFA** avec la newsletter club le 15 janvier
- Les **runners compétiteurs** avec la mise en ligne d'une information sur la home page de la plateforme à partir du 10 janvier



Lancement du nouveau PPS le 15 janvier

Comme nous vous l'avions annoncé, en 2026 le Parcours Prévention Santé devient le Pass Prévention Santé, une évolution pour une pratique du running plus accessible et toujours plus sécurisée.

- Un titre de participation
- D'une durée de validité allongée à 1 an
- Au tarif de 5€
- Incluant une assurance responsabilité civile
- Et de nouveaux avantages : accès à des contenus coaching santé, nouvelle plateforme DataRunning (mise en ligne au printemps) ...

Ce nouveau PPS sera actif à partir du jeudi 15 janvier 2026 à 13h.

LES CONTENUS COACHING SANTE



Création de nouveaux **contenus experts** sur les thématiques clés :

- + de **10 vidéos**
- + de **10 articles rédigés**
- **2 infographies**

- **Mobilisation d'experts renommés** pour crédibiliser cette dimension prévention santé
- **Formats de contenus variés** : fiches, vidéos, articles...
- **Enrichissement régulier** avec de nouveaux sujets



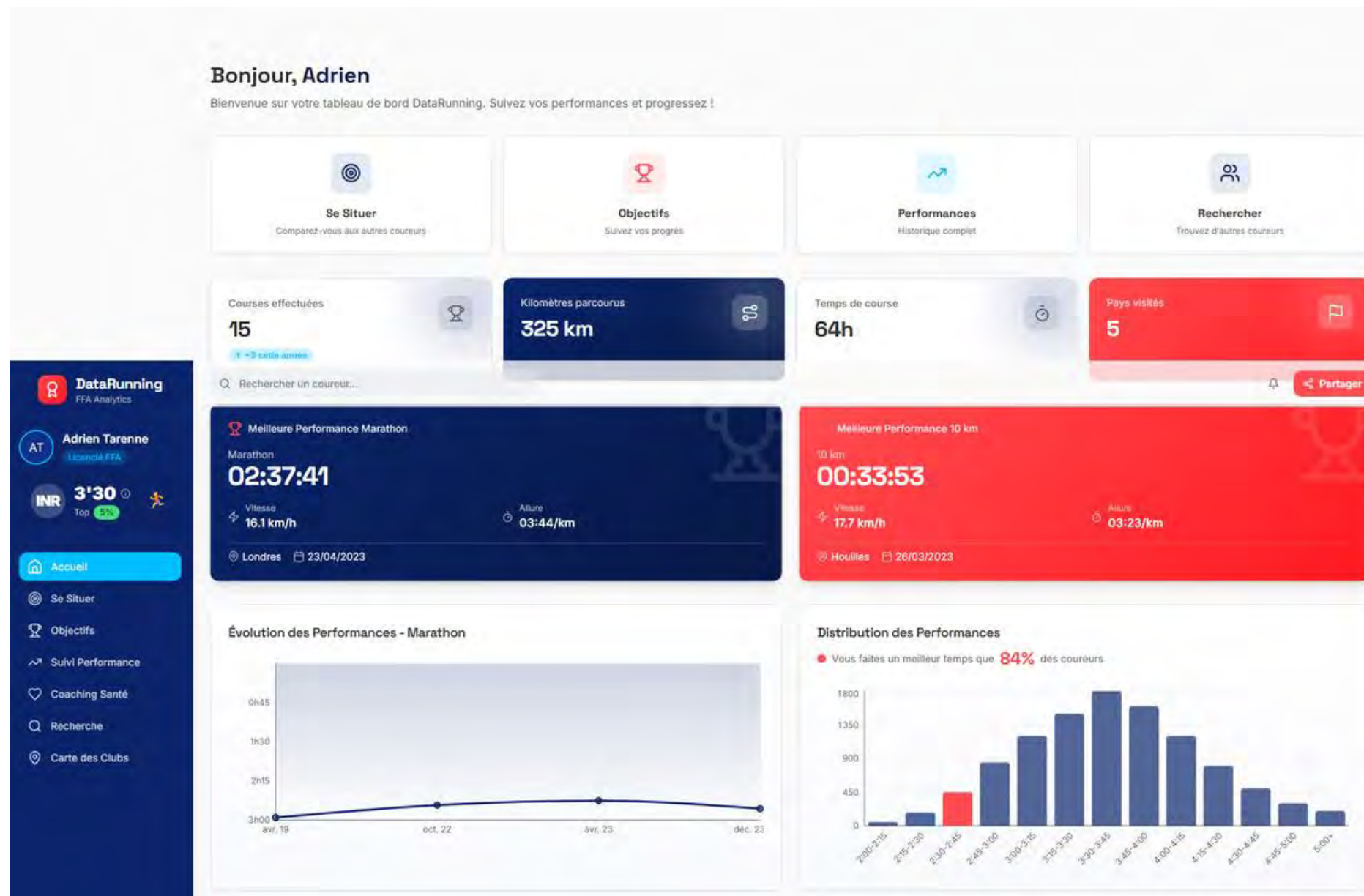
FOCUS DATARUNNING

Se situer, se comparer et progresser



LA PLATEFORME DATARUNNING

Une **plateforme ludique d'historique et de visualisation des résultats running accessible pour tous les types de runners** : licenciés, pratiquants PPS, grand public avec des fonctionnalités différenciées.



- La **consultation a été lancée début décembre**, mobilisation des canaux du CNOSF et de la Sportech
- **10 dossiers réceptionnés** au 14 janvier date de fin de la consultation
- Présélection de **5 dossiers** qui sont venus **soutenir leur projet à la FFA**
- **Enveloppe budgétaire autour de 100 000 euros HT pour une VI**

AXES STRATEGIQUES ET ACTIONS

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PRINCIPALES
PPS et contenus coaching santé	Enrichissement régulier de nouveaux contenus pédagogiques, maintenance et évolution de la plateforme PPS
Evolution des courses labellisées	Réflexion et évolution du modèle de la labellisation
Règlementation running	Evolution de la réglementation running
Formation des encadrants	Promotion de la formation initiale, valorisation des intervenants, soutiens / partenariats aux initiatives relevant de la formation continue
Position stratégique sur les événements	Organisation et valorisation des Championnats de France, circuits FFA et partenariats événements
Parcours permanents	Aménagement de sites adaptés à la pratique de la course à pied : label Uni'vert trail, balisages urbains innovants
Nouveaux outils d'entraînement	Partenariats, conception, et déploiement d'offres et outils innovants dédiés à l'entraînement en club (Nolio, Playsharp)
Communication et influence	Promotion de la pratique via campagne saisonnière, capitalisation sur l'image des équipes de France et actions de lobbying sur les enjeux du marché
Temps forts "vie des clubs"	Amplification des opérations nationales, soutien aux organisations locales
Commissions et référents réseaux FFA	Structuration et animation du réseau des acteurs FFA. Animation des organisateurs et prestataires IEL/chronométrie
Plateforme "data running"	Nouveau service d'exploitation des résultats aux courses pour les pratiquants
Plateforme organisateur et IEL	Refonte de l'outil de déclaration des événements, facilitation des démarches pour tous les acteurs (organisateur, prestataires, commissions, officiels)
Lien avec le haut niveau	Intégration à la structure professionnelle des meilleurs athlètes running trail et impact sur l'ensemble des dispositifs

4.2 | FOCUS CLUB DES 300

CLUB DES 300 – UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE – ENTièrement PORTÉE PAR LA FFA



30 FEMMES (DONT 5 OUTRE MER)
3 SESSIONS DE FORMATION EN LIGNE DÉJÀ EFFECTUÉES – SUIVI MENSUEL



2 ACTIVATIONS EN PRÉSENTIEL ET D'AUTRES A SUIVRE

DES PARTENAIRES DIRECTEMENT IMPLIQUÉS DANS LES OPÉRATIONS



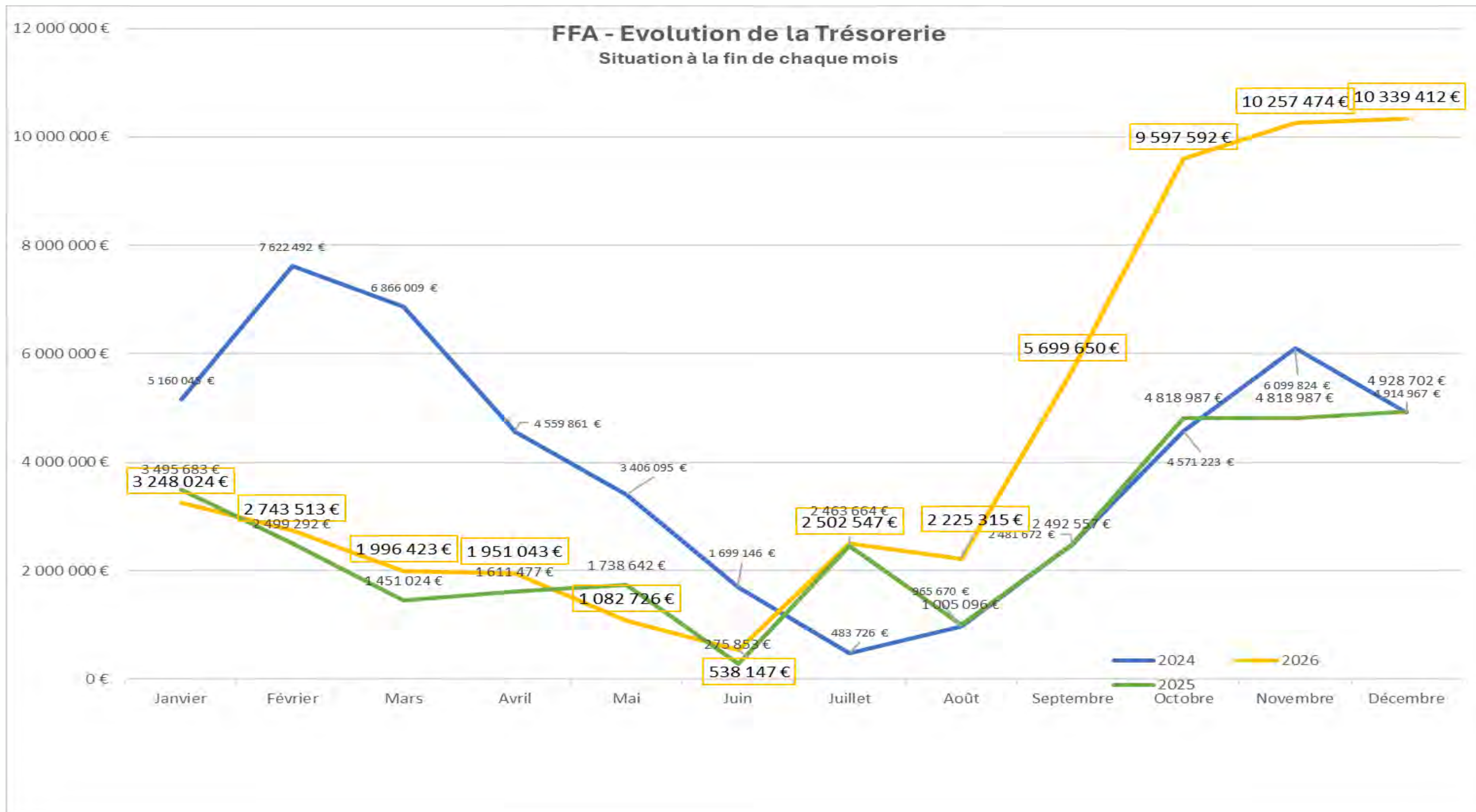
MAIS une responsabilité désormais partagée avec vous tous !

L'ÉQUIPE

5. | FINANCES

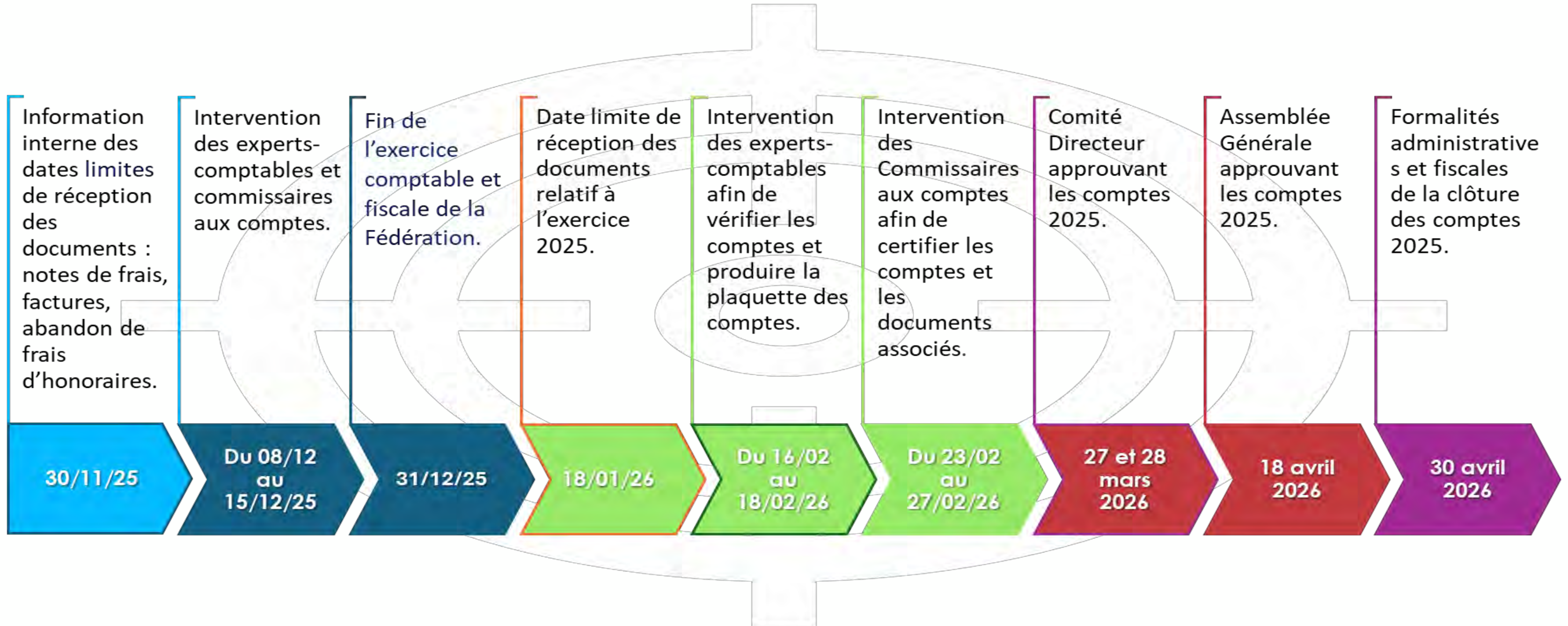
5.1 | SITUATION DE LA TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE



5.2 | CALENDRIER DE LA CLÔTURE DES COMPTES 2025

CALENDRIER DE LA CLÔTURE DES COMPTES 2025



5.3 | POINT SUR L'ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

CALENDRIER BUDGÉTAIRE 2026

Automne 2025

Définition de la nouvelle structure budgétaire, calendrier et estimation des recettes prévisionnelles



Décembre 2025

Première série de réunions d'arbitrages des projets budgétaires



Novembre 2025

Demandes :

- Séminaire du Bureau fédéral et sollicitation des Directeurs au regard des projets budgétaires



11 mars 2026

Bureau fédéral

Présentation du Budget prévisionnel et validation



Janvier/février 2026

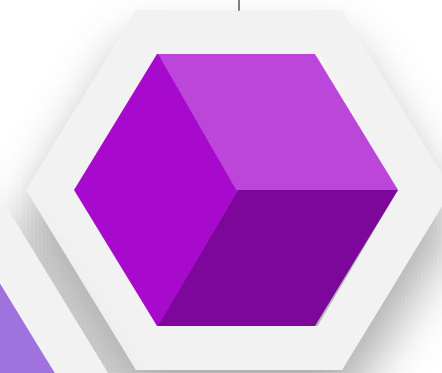
Deuxième série de réunions d'arbitrage des projets budgétaires et synthèse par le Groupe Budget



18 avril 2026

Assemblée générale

Mise au vote du budget prévisionnel



27 et 28 mars 2026

Comité directeur

- Présentation du Budget prévisionnel et validation



6. | VIE SPORTIVE

6.1 | VALIDATION DU LIVRET ESTIVAL DES COMPÉTITIONS

LIVRET ESTIVAL DES COMPÉTITIONS



- **Championnats de France Elite** : 32 qualifiés pour 100m, 100m Haies, 110m Haies
 - 3 tours organisés
 - Importance de la discussion avec tous les acteurs pour ne pas planifier de finale de sprint court le vendredi soir.
- **Championnats de France Avenir** : 3 jours et demi
- Comme cet hiver, suppression des limitations et interdictions sur la participation à plusieurs courses de plus de 400m pour les U18
- **Interclubs** : suppression pour les divisions régionales et départementales, de l'obligation de baser les poules de l'année N, et de l'année N-1.
- Suppression de l'interdiction du 3000m steeple pour les U18
- **Open de France** : ajout de perf plancher pour limiter la liste de qualifiables jusqu'à une certaine performance.

6.2 | CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

REFORME DU CALENDRIER, ENJEU STRATEGIQUE

Objectif numéro 1 :

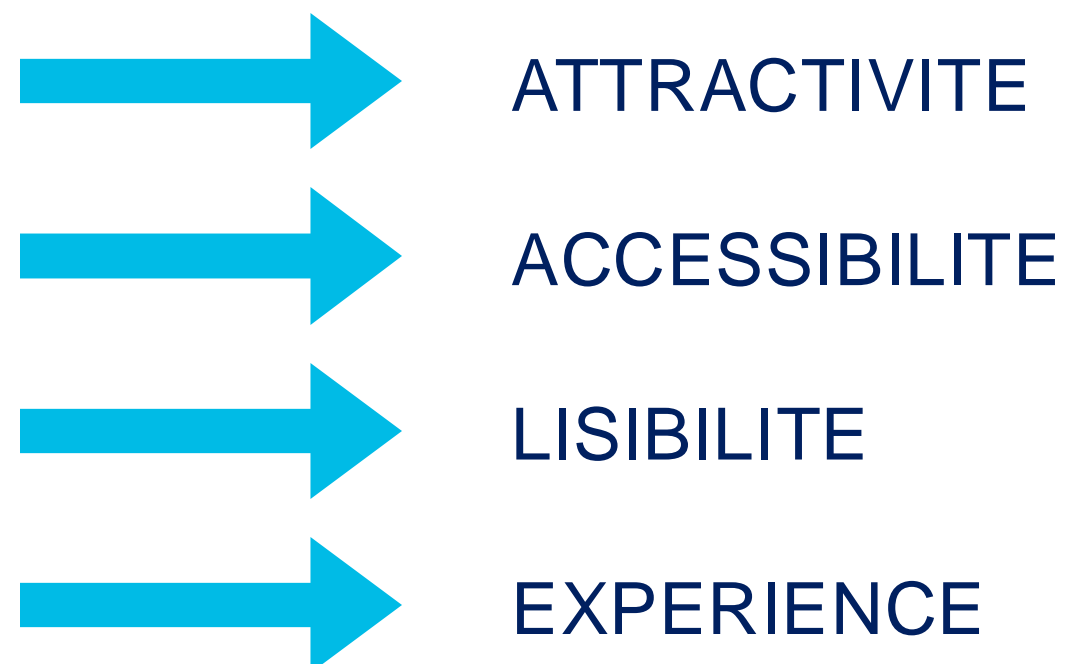
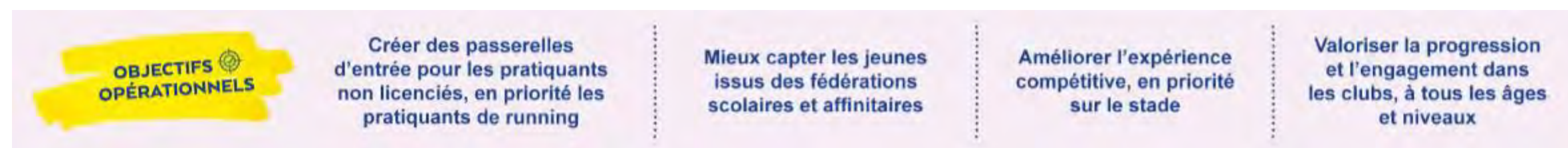
Valider en mars un calendrier final de septembre 2026 à août 2029 répondant aux attentes du plan de développement 2028-2029

Les pratiques compétitives constituent le socle historique de l'athlétisme fédéral. Elles portent les valeurs de performance, d'émulation, de progression et d'engagement, qui structurent la vie des clubs et irriguent la dynamique sportive sur l'ensemble du territoire. Pourtant, ces pratiques nécessitent aujourd'hui un renouvellement ciblé pour rester attractives, accessibles et lisibles, notamment pour les jeunes générations.

Ce renouvellement concerne en priorité les premiers niveaux de compétition, qui constituent souvent la porte d'entrée dans le parcours sportif. Il s'agit ici d'alléger les formats les plus contraignants, de faciliter l'organisation locale, et de proposer des formes de confrontation adaptées, plus simples à mettre en œuvre, tout en conservant les formats historiques pour les compétitions structurantes (championnats départementaux, régionaux, nationaux).

Ces ajustements visent à offrir une expérience compétitive plus fluide et plus valorisante dès les premiers niveaux. Les compétitions doivent être pensées comme des moments d'expérience forte : elles doivent valoriser la performance, mais aussi favoriser la convivialité, l'esprit d'équipe, et la reconnaissance de l'implication.

Cette dynamique concerne tous les publics : jeunes en formation, athlètes confirmés, mais aussi pratiquants occasionnels. La modularité des formats, l'adaptation des calendriers, et la diversification des lieux de compétition sont autant de leviers pour mieux répondre à cette diversité.



Problématique
Comment permettre aux athlètes de vivre une expérience compétitive optimale, individuellement et collectivement, tout au long de la saison sportive ?

POINT A DATE (30/01)



421

Réponses au questionnaire quantitatif
Première analyse effectuée
Analyse détaillée de toutes les réponses en cours
Premières tendances présentées aujourd'hui



Nombreuses réunions Groupe de pilotage / Commission
Chaque groupe de travail / commission continue à échanger sur le sujet



Calage d'entretien individuel février



Cellule de pilotage pour analyse et constitution des options de calendrier

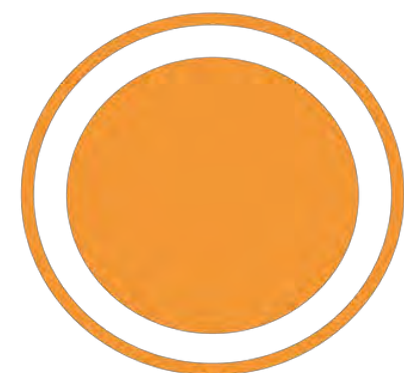
PROGRAMME FEVRIER - MARS

Réunion supplémentaire avec les membres du CD

Envoi d'un document bilan et du premier calendrier détaillé

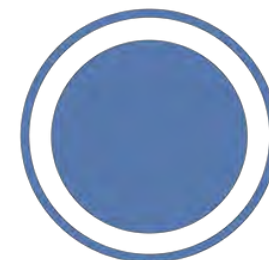


Comité Directeur Janvier



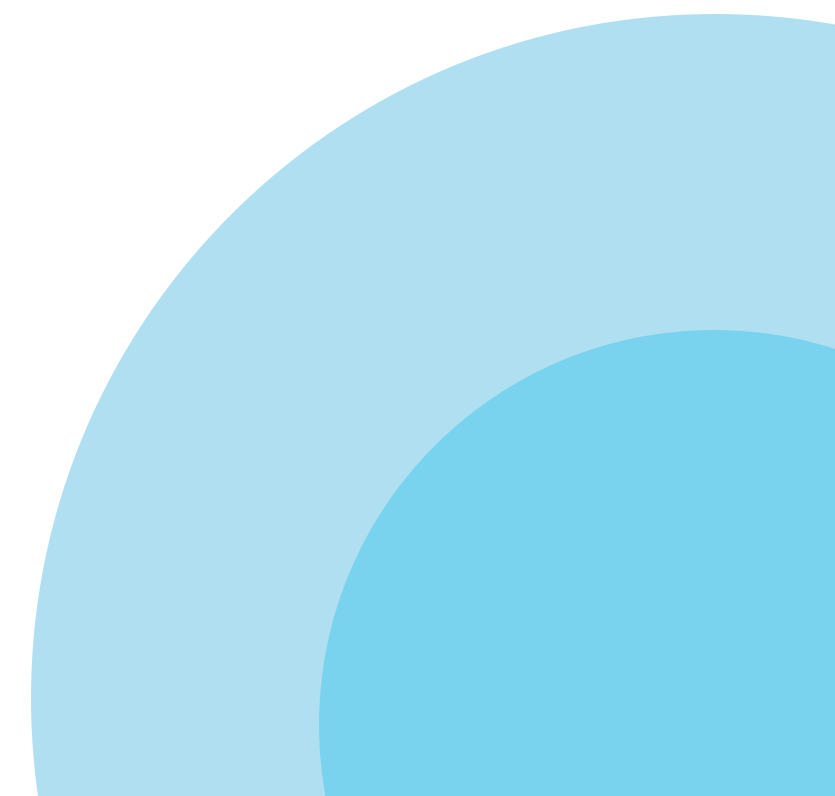
Comité Directeur fin mars

Derniers ajustements

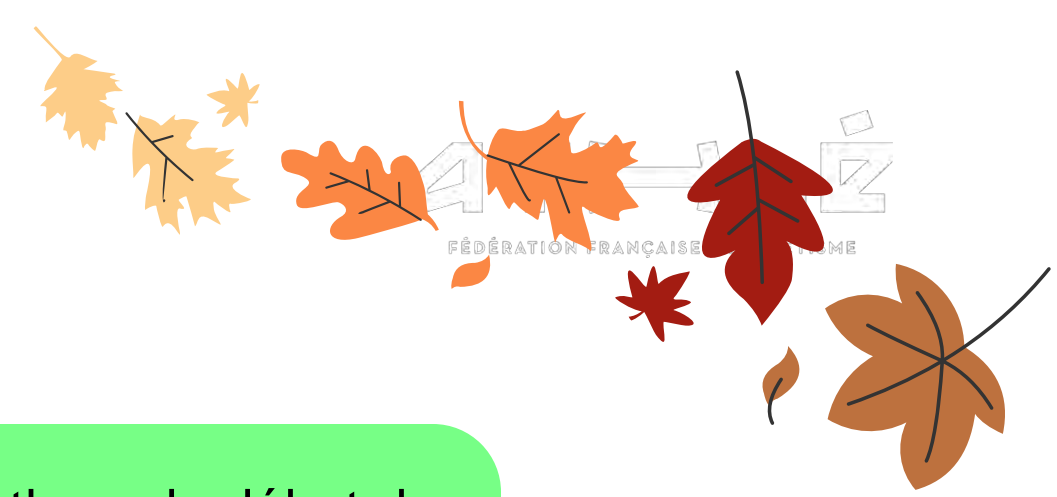


Bureau Fédéral
18 février

Poursuite des échanges
GT - Commissions
Entretiens



LES GRANDES TENDANCES



Conserver des rendez-vous automnal
Discuter de la pertinence de chacun



Importance du rythme de début de saison



Dynamique des clubs, émulation collective, importance du séquençage des compétitions par équipe



Intérêt pour conserver la dynamique des interclubs Jeunes



Réflexion sur un déplacement de la Coupe de France au printemps



Si besoin, dynamiser les territoires par des compétitions par équipes territoriales



Importance des championnats de 5km, positionnés en novembre / décembre



Démarrage de la saison de cross avancé

LE 5KM, FORCE DE DEVELOPPEMENT

Dynamiser le 5km
Outil de développement majeur
Stratégie running



Importance du rythme de début de saison



Positionner nos événements running comme des temps forts du calendrier running et avoir un niveau d'organisation élevé



Importance de l'offre territoriale pour tous les niveaux d'athlètes



Fort potentiel de développement, distance ouverte à tous



Levier de reprise, en complémentarité avec le cross-country



Dynamiser les territoires avec les étapes qualificatives



Le 5 km devient un rendez-vous identifié, avec une place claire et stable dans le calendrier



Excellente distance quelque soit le profil pour les premiers mois de préparation

LE CROSS, VERS UN AVANCEMENT



Avancement de la saison de cross-country
Etudier un championnat de France tout début
février



Importance donnée à l'articulation
des inter-saisons



Stratégie et lien avec les échéances
internationales



Saison de cross légèrement raccourcie



Meilleure séquençage avec le reste des championnats indoor et la saison running



Conserver les 3 tours de qualification



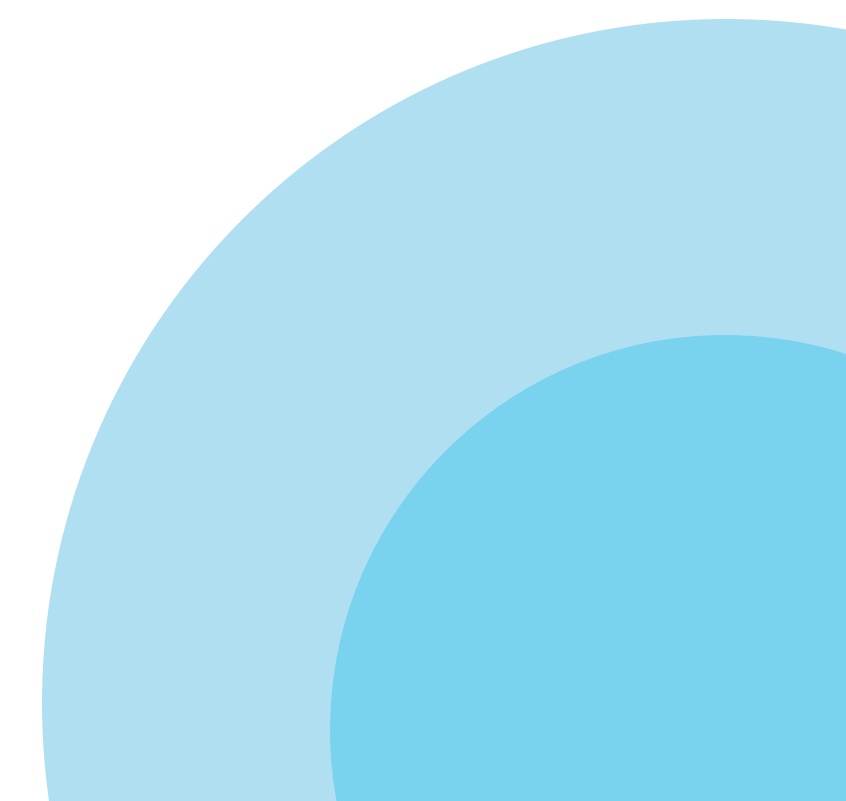
Questionner le schéma exact et l'enchaînement des tours 



Lisibilité du calendrier



Meilleur attrait pour notre élite



SEPTEMBRE A FEVRIER

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Compétition reprise sur piste

- Interclubs Avenir Avec 1 tour qualificatif dans les ligues
- Epreuves de marche (septembre, octobre, novembre)

Etapas du championnats de France de 5km

Organisation des demies-finales du CF 5km par les ligues

5km Digital au préalable

Saison de cross-country

Questionner l'enchaînement des tours pour amener à une finalité nationale début février

2 tours avant/après les vacances de Noël

Saison en salle Et lancers longs

Importance de la coordination territoriale pour entrer tout le programme qualificatif

Léger décalage des championnats de France en salle jusqu'à début mars pour passer le CF de cross début février



LE RUNNING, UN RENOUVEAU

Devenir un acteur clé du running en France
Regroupement des CF Running
Organiser nos propres événements running



Importance donnée à l'articulation des inter-saisons



Positionner nos événements running comme des temps forts du calendrier running et avoir un niveau d'organisation élevé



Regroupement des CF 10km, semi-marathon, marathon



Etudier le nombre de coureurs impactés par plusieurs championnats 



Fête du running

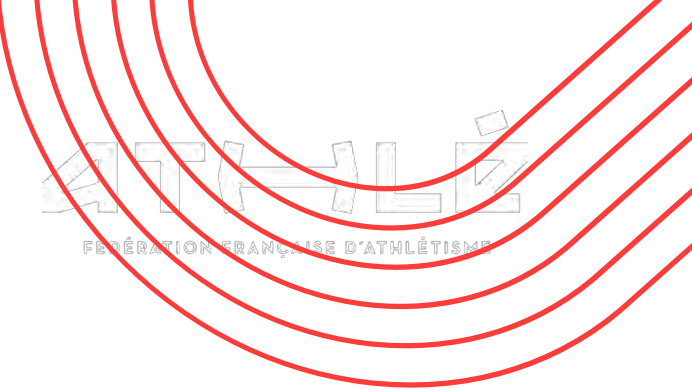


Fort outil de développement du running



Courses open

LE DEBUT DE SAISON ESTIVALE



Importance des compétitions par équipe
Importance d'une période d'entraînement



Importance donnée à l'articulation
des inter-saisons



Dynamique des clubs, émulation collective,
importance du séquençage des compétitions
par équipe



Interclubs



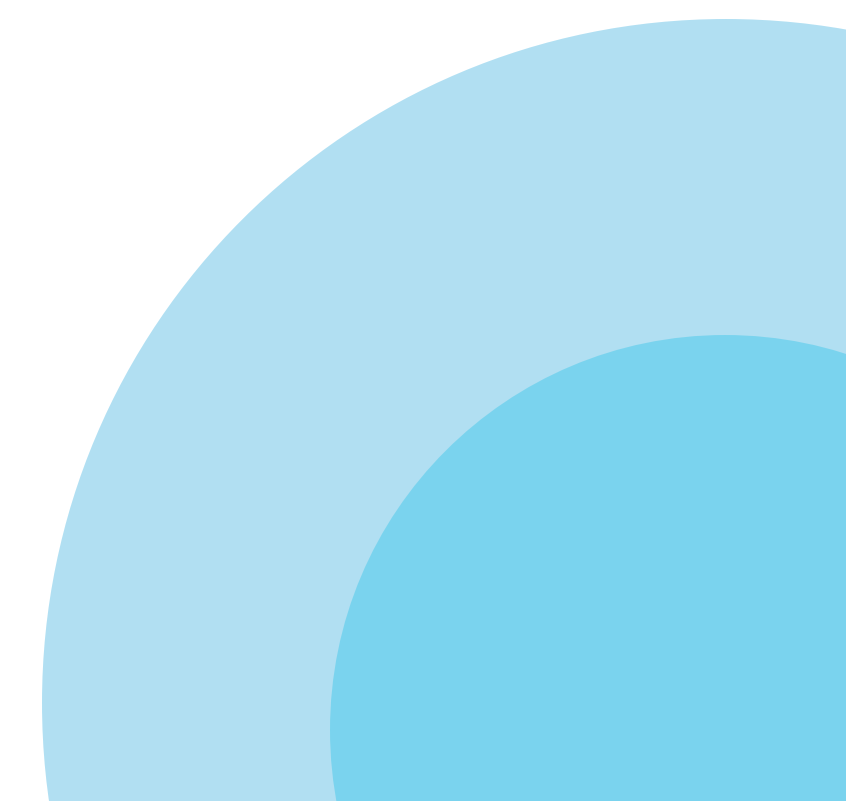
Discussion sur le placement de la Coupe de France



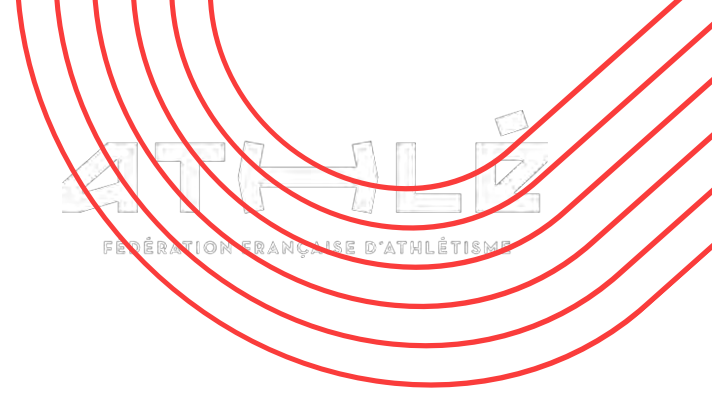
Période charnière et chargée



Importance de l'entraînement et des stages



SAISON ESTIVALE



Importance du lien avec l'international
Proposer une offre compétitive et complète à tous



Stratégie et lien avec les échéances internationales



Importance de l'offre territoriale pour tous les niveaux d'athlètes



Importance du lien avec les championnats internationaux



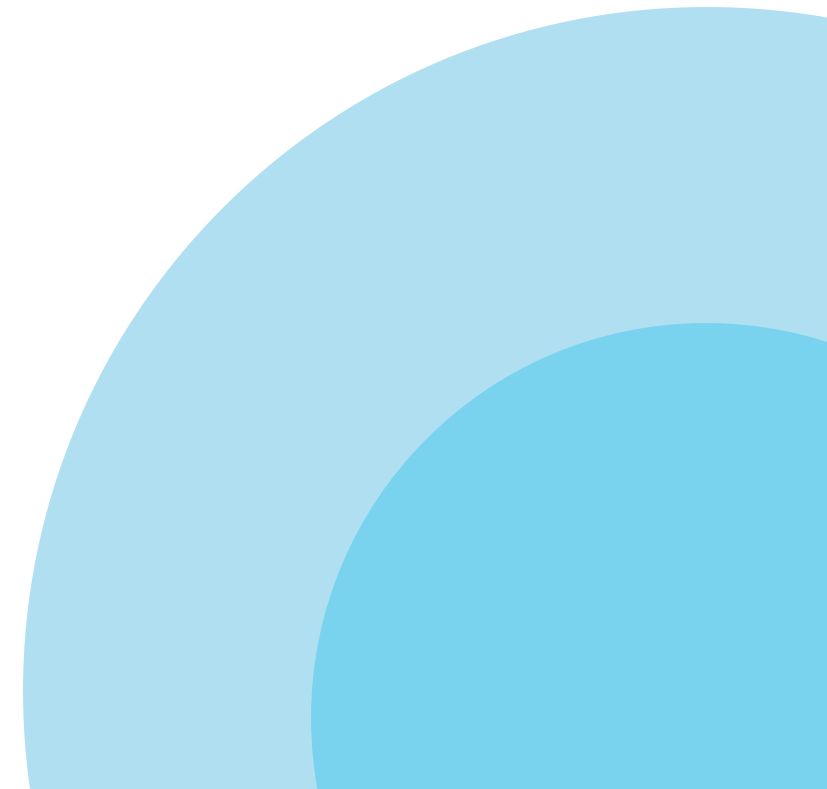
Positionnement fixe des championnats de France Elite



Dilemme sur la date des championnats de France Avenir 



Réflexion sur le format de l'Open de France



MARS A AOUT

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

Running

Championnat Running
• 10km
• Semi
• Marathon

Trail

Marche

Trail
Course Verticale
Course en montagne
Ekiden
24h

Compétitions jeunes

Compétitions par équipe

Interclubs
CdFrance ?

Saison Estivale

Questionnement sur les
CF Avenir

Open de France

Saison Internationale

Positionnement des CE
U20-U23

Indoor

6.3 | IMPLANTATION



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE 5KM

- Etude des meilleures opportunités en novembre et décembre
- Etude du samedi 19 décembre 2026
- Concurrence avec la corrida de Houilles
- Nécessité d'une décision avant le prochain Comité directeur de fin mars

→ Proposition de déléguer la décision au Bureau Fédéral du 18 février prochain

OUVERTURE DE LA SESSION N° 2

POINT SUR LES PRÉSENTS – Samedi 31 janvier



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT - Dominique CARLAC'H – Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON Marcel FERRARI Arnaud FLANQUART - Dominique FOURNET - Bertrand HOZÉ - Muriel HURTIS -Emmanuelle JAEGER - Kevin LEGRAND Serge MOTTIER – Jérôme NICAULT - Nicolas PARÉSY - Béatrice PFAËNDER Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL - Bénédicte ROZE – Anne TOURNIER-LASSERVE - Jocelyne VILLETON – Jean-Claude VOLLMER

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Kevin LEGRAND) - Aude CLAVIER (pouvoir à Nicolas PARESY) – Arnaud FLANQUART (pouvoir à Caroline PUJOL) - Elodie CAIRO (pouvoir à Béatrice PFAËNDER) - Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI) - Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE) – Stéphanie MALLET (pouvoir à Bénédicte ROZE) - Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA) - Lahcen SALHI (pouvoir à Jérôme NICAULT)

POINT SUR LES PRÉSENTS – Samedi 31 janvier



Président(e)s de commissions-comités

(hors CD)

Bernard AMSALEM – Jean-Marie BELLICINI – Yves BOISSERIE
Maryse BRETON – Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON
Frédéric DAILLE – Frédéric DEPIESSE (mandaté par Ch. NUISSIER)
Fabrice DESCOMBE - Philippe DUPERREX - Dominique MARRADI
Alain MARTRES - Colette RUINEAU

(hors CD)

Président(e)s de ligues

Isabelle ARMAND - Alain BULOT – Marc CONGRAS
– Patrick LABARUSSIAS – Dominique PLÉE
Jean-Claude PRIANON - Huguette RENÉ – Jérôme TROYAT

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Directeurs et DTN

Mehdi BAALA – Philippe BOIDÉ – Laurie FELIX
Guillaume GEISLER – Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER
Isabelle MARÉCHAL - Alix PEARSON – Cécile VEYRIER

Excusés








DUPERREX

Thierry COLLIGNON - Marie-Céline COURTET – Jean-Pierre DELOY - Philippe

Laurent EGHAZARIAN - Christine NUISSIER

8. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Les équipes de France : Championnats d'Europe de Cross-country


Rank	Country	Medals			Total
					
1	 Spain	3	2	3	8
2	 Belgium	3	0	0	3
3	 Great Britain & NI	2	3	1	6
4	 Ireland	2	1	1	4
5	 Italy	2	0	0	2
6	 France	1	4	4	9
7	 Germany	0	1	1	2
8	 Finland	0	1	0	1
8	 Portugal	0	1	0	1

Ambition fédérale : sélectionner des équipes en capacité d'être médaillable

Bilan : 9 médailles dont 5 en individuel + 4 médailles par équipe (+2 places de 4)

Meilleur résultat d'ensemble obtenu par la France

1^{ère} nation européenne au nombre de médailles et à la placing table – 6^{ème} à l'or

Rank	Country	1st	2nd	3rd	4th	5th	6th	7th	8th	Total
1	 France	0	3	2	1	1	0	1	0	44
2	 Spain	2	1	0	0	1	2	1	0	35
3	 Great Britain & NI	1	1	1	1	0	1	0	0	29
4	 Belgium	1	0	0	1	2	1	2	0	28
5	 Ireland	1	0	1	0	1	2	0	1	25
6	 Italy	2	0	0	0	0	0	0	1	17
7	 Türkiye	0	0	1	1	1	0	0	0	15
8	 Germany	0	0	1	1	0	0	0	1	12

Les équipes de France : Championnats du Monde de Cross-country

Medal Table					
RANK					TOTAL
1	 Kenya	3	4	2	9
2	 Ethiopia	3	2	2	7
3	 Uganda	2	2	3	7
4	 Australia	1	0	0	1
5	 France	0	1	0	1
6	 Japan	0	0	1	1
6	 United States	0	0	1	1

Ambition fédérale : sélectionner des équipes en capacité d'être médaillable

Bilan : 1 médaille

Forte **concertation** avec les athlètes pour engager les Equipes de France à la seule condition que nos meilleurs athlètes sont moteurs du projet

Se préparer pour aller se mesurer et s'évaluer

Placing table

RANK	COUNTRY				4 th	5 th	6 th	7 th	8 th	TOTAL
1	 KENYA	3	4	2	3	1	2	0	3	92
2	 ETHIOPIA	3	2	2	2	2	1	1	0	73
3	 UGANDA	2	2	3	0	1	1	3	1	62
4	 UNITED STATES	0	0	1	3	1	0	0	0	25
5	 AUSTRALIA	1	0	0	1	2	0	0	1	22
6	 FRANCE	0	1	0	0	1	0	0	0	11
7	 JAPAN	0	0	1	0	0	1	0	0	9
7	 SPAIN	0	0	0	0	0	1	2	2	9

Les ressources humaines

Colloque des CTS du 13 au 15 janvier 2026 :

- Alignement entre le technique et le politique
- Positionnement des CTS en région
- Point d'information sur les formations (initiales et continues)
- Moment inspirationnel (Jérôme DARET)

Au 01^{er} mars 2026 : 69 CTS

- 01/02 : Paul LALIRE, manager du programme 2036
- 01/02 : Vincent CLARICO, accompagnateur 28 + coordinateur sportif INSEP
- 01/03 : Ladji DOUCOURE, entraineur haies hautes INSEP
- 01/03 : Jérémie GARRIC, professionnalisation
- 01/03 : Paul-Emile VERNADET, équipements – aménagement du territoire

Rappel : cumul d'activité, conflit d'intérêt, gestion des congés, rapport d'activité, lettre de mission, tournée des ligues



La délégation

Arrêté du 22 décembre 2025 accordant la délégation : (jusqu'au 31 décembre 2029)

- disciplines olympiques : **demi-fond, épreuves combinées, fond, haies, lancers, marathon, marche athlétique, relais, sauts, sprint**
- disciplines non olympiques : **100km, 24 heures, courses en montagne, cross-country, semi-marathon, courses de trail**, courses à obstacles, marche nordique, autres marches athlétiques, autres courses sur route

Arrêté du 12 décembre relatif à la reconnaissance du caractère de haut niveau

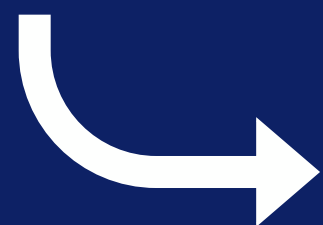
Point d'actualité sur la délégation :

Courses à obstacles - FF Pentathlon moderne / Union Française de Sports d'Obstacles

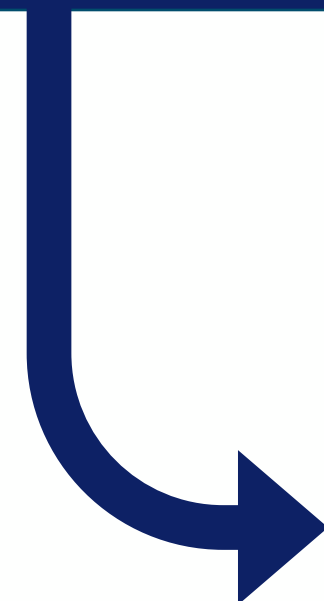
Trail - Groupe de travail technique sur les activités pédestres assimilées à l'alpinisme

Pôle Territoire : point de situation

Présentation des objectifs et de l'organisation du pôle Territoire Présentation du plan de professionnalisation



Installation du pôle territoire dans le paysage fédéral
Informations sur l'organisation du plan d'action spécifique relatif à la partie
« accompagnement des structures fédérales » du plan de développement.



4 janvier 2026

→ CNL

13 au 15 janvier 2026

→ Colloque de la DTN

20 et 21 janvier 2026

→ Regroupement Directeurs de ligue

Pôle Territoire : a retenir de ces 3 temps

CNL

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le plan de développement, nous retenons à ce stade le besoin ...



→ de clarifier et mettre en adéquation les lettres de mission des agents de développement financés par la fédération et celles des CTS à mission régionale,



→ d'associer le CNL au pilotage du plan de professionnalisation pour en assurer le déploiement au cœur des territoires,



→ de partager les temps de lancement et de suivi des actions de mise en place des 2 volets plan de professionnalisation (enquête métier) et animation des territoires (calendrier de regroupement des réseaux agents de développement / CTS).

Pôle Territoire : a retenir de ces 3 temps

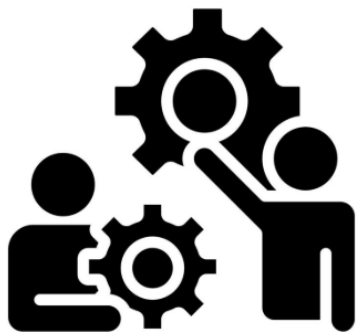
Colloque CTS

Une partie du colloque était consacrée à l'évolution de l'organisation de la Direction Technique Nationale dans le but d'ancrer l'action au cœur des territoires. 3 ateliers ont été mis en place :



→ Quelle est la place d'un CTS en région ?

Au regard de l'intervention du ministère des sports sur les évolutions et le cadre réglementaire de l'activité des CTS.



→ Comment inscrire son action de CTS dans la dynamique du projet de ligue ?

Au regard de l'intervention d'Emmanuelle Jaeger sur le plan de développement fédéral.



→ Modalités d'animation d'une ETR ?

Au regard de la demande du ministère auprès des DRAJES de procéder à la signature des conventions ETR.

Pôle Territoire : a retenir de ces 3 temps

Regroupement
Directeurs
ligue

Le format de ce regroupement aura permis de :



→ **Partager les enjeux de professionnalisation au sein des ligues et des clubs de chacun des territoires.**

Appréhender la logique de professionnalisation comme un processus structurant pour la réalisation du projet de ligue/fédéral (compétences métiers, gestion des carrières, organisation de la force collective de travail sur le territoire...) et club.



→ **Initier les sollicitations à venir en termes d'action**

*Registre d'action des agents de développement financés par la fédération.
Phase d'étude préalable de l'enquête métier.*



→ **Mutualiser les bonnes pratiques**

Témoignage de la ligue du Centre concernant l'opportunité d'un dispositif d'aide à l'emploi porté par le Conseil Régional.

Pôle Territoire : prochaines actions

Agents de développement financés par la FFA

Registre d'activité : identifier les missions, le temps consacré... (via réseau Directeurs ligue)
Cadrage lettre de mission
Calendrier de regroupement

Plan de professionnalisation

Finalisation écriture du programme d'action
Installation comité de pilotage et comité technique
Communication interne

Enquête métier

Etude préalable (recueil des données existantes, planning de réalisation...)
Constitution base de données cible (base EAPS, suivi cohortes, sollicitation ligue /CDA...)
Mobilisation ligue et CDA pour diffusion enquête (taux de réponse)

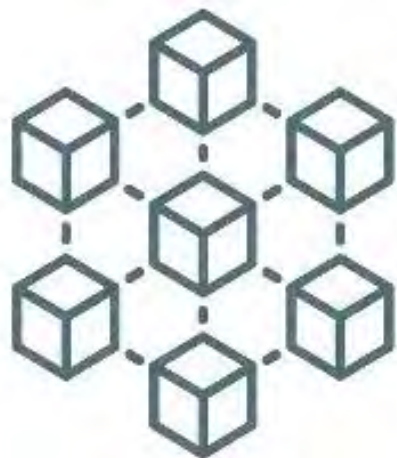
Les responsables de discipline



Accompagnateurs 2028 ou 2032



Coordonnateurs de structures du PPF



Responsables de discipline

Favoriser l'acculturation aux enjeux de haute performance, la stratégie d'animation des disciplines en favorisant les échanges et en stimulant la coopération

Les objectifs

- Créer ou recréer une vraie dynamique de disciplines et un lien entre les entraîneurs impliqués et engagés
- Créer ou recréer un espace de dialogue et d'échanges réguliers entre et pour les acteurs de la discipline
- Amener une ouverture d'esprit notamment sur l'international à travers l'apport de nouvelles connaissances, le partage d'expériences dans les domaines de l'entraînement et de l'ensemble des satellites de la performance
- Partager entre disciplines pour casser les silos de fonctionnement et profiter de ce qui peut se faire ailleurs
- Mettre en place et formaliser un modèle de performance de la discipline qui rejaillira sur les contenus et le continuum de formation, la stratégie sportive globale de la discipline et les programmes 2028 / 2032 / 2036.

8.3 | INTERVENTION DE LA VICE- PRÉSIDENTE EN CHARGE DU HAUT NIVEAU

POINT SUR LES ACTIONS ET PROJETS

- **Redynamisation de l'INSEP**

- Outre-mer

- Statut et professionnalisation des entraîneurs

- Évolution des filières de haut niveau et prise en compte des clubs et de la filière universitaire américaine

- Modalités de sélection

- **Dispositifs d'accompagnement des athlètes**

- **Guide de l'athlète de haut niveau**

- Reconnaissance des athlètes de haut niveau (cartes et trophées, alumni, invitations grands championnats, Fondation Mercato)



Poursuivre le travail sur les OM

Professionnalisation des entraîneurs

Mise en place d'une stratégie de relance des « postes à profil » pour les professeurs d'EPS en collège et lycée pour redynamiser la détection

Suivi des clubs pôle espoirs + identification et valorisation des clubs centres de performance

Accompagnement des entraîneurs de HN via un club, une communauté à créer et animer

7. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 | ÉVOLUTION RH

7.2 | MEETING DE PARIS INDOOR

ATHLÉTISME

BILAN

MEETING de PARIS INDOOR
2026

FÉDÉRATION FRANÇAISE

2026

25
JAN
2026

L'ATHLÉTISME FAIT SHOW

MEETING
DE PARIS

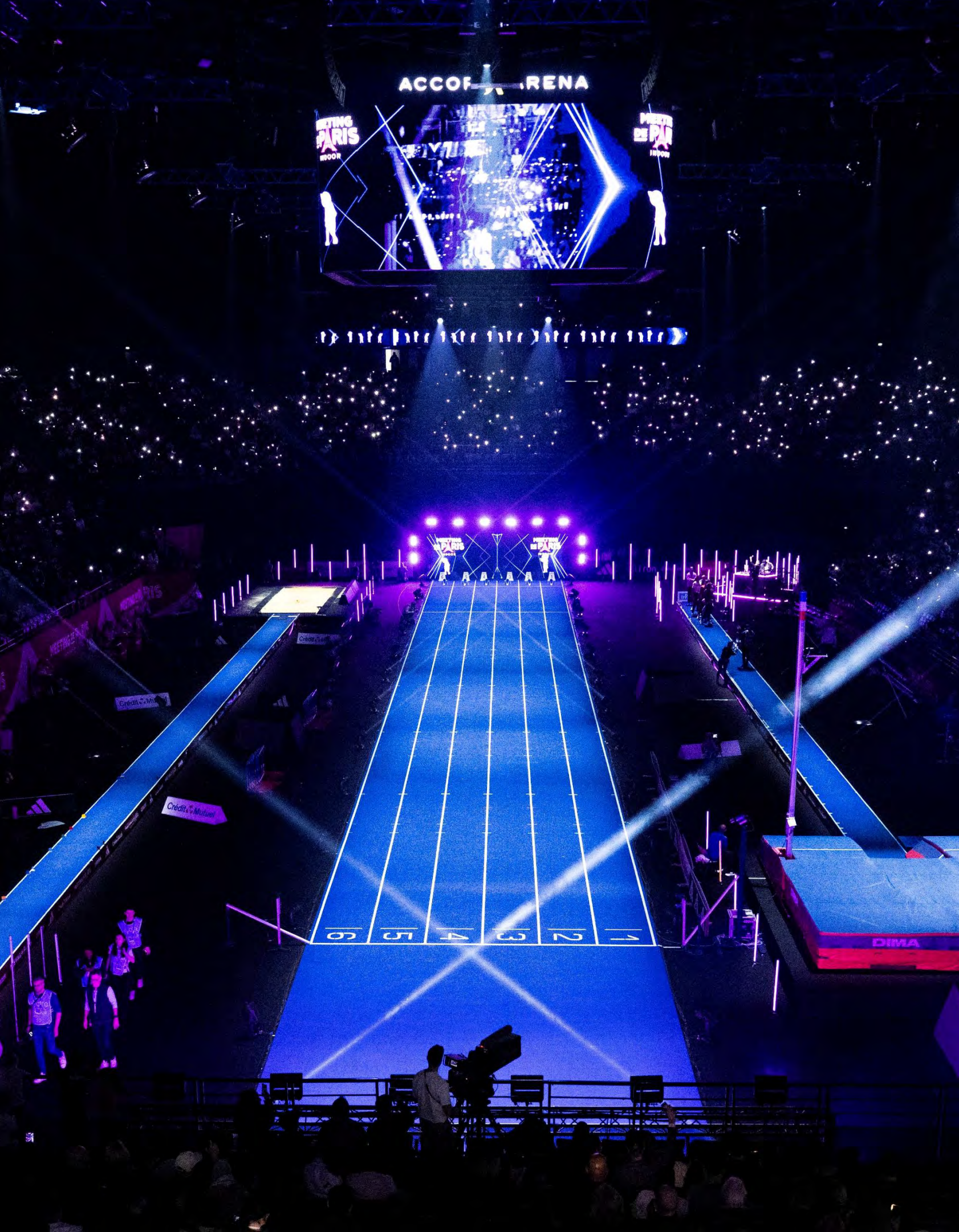
INDOOR

ACCOR ARENA

LES TEMPS FORTS 2026

Malgré une forte concurrence de meetings étrangers ce week-end là, nous avons pu avoir de belles performances sportives





+ 10 000
SPECTATEURS POUR LA 3^{ÈME} ANNEE
CONSECUTIVE

1 070
PARTICIPANTS À LA FÊTE DES CLUBS

2
RECORDS DU MEETING

PERFORMANCES À RETENIR

MATTIA FURLANI

8M33 À LA LONGUEUR

RECORD DU MEETING

MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE

2026



ZACHERY BRADFORD

5,90M À LA PERCHE

RECORD DU MEETING

2^E MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE 2026



LES FRANÇAIS EN FORME

BAPTISTE THIERY

5,80M À LA PERCHE

5^E MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE
2026



LAËTICIA BAPTÉ

7"92 AU 60M HAIES

2^E MEILLEURE PERFORMANCE MONDIALE
2026





166K

AUDIENCE MOYENNE DE
TÉLÉSPECTATEURS

1,5M

DE VUES SUR INSTAGRAM

60

JOURNALISTES

160

BÉNÉVOLES

PROGRAMME TRÈS DENSE EN RELATIONS PUBLIQUES

SAMEDI

Après-midi Points presse
athlètes Novotel



DIMANCHE

- 9h Début des épreuves LIFA
- 9h30 Réunion DTN
- 12h Club des femmes dirigeantes Crédit Mutuel
Rencontre Athlé Pro à l'hôtel officiel
Fête des Clubs Crédit Mutuel
- 12h30 Déjeuner partenaires
- 14h30 Ouverture de la VIP (tribunes et salons)
Animation dans les coursives AFLD / CM
- 15h Lancement Alumni Athle
Rencontre échanges entre des trésoriers IDF et le Crédit Mutuel
- 15h30 Course influenceurs L'Equipe
- 15h45 Lightshow
- 16h Meeting et visite des coulisses pour SportFive et prospect FFA
- 18h Fin du Meeting
Réouverture des salons VIP
- 20h Fin du salon VIP
- 21h Fermeture de la zone presse

7.3 | CLUB FRANCE BIRMINGHAM

FRANCE
athl 

FRANCE
athl 



BIRMINGHAM 26

EUROPEAN ATHLETICS
CHAMPIONSHIPS

PROJET CLUB FRANCE BIRMINGHAM 2026

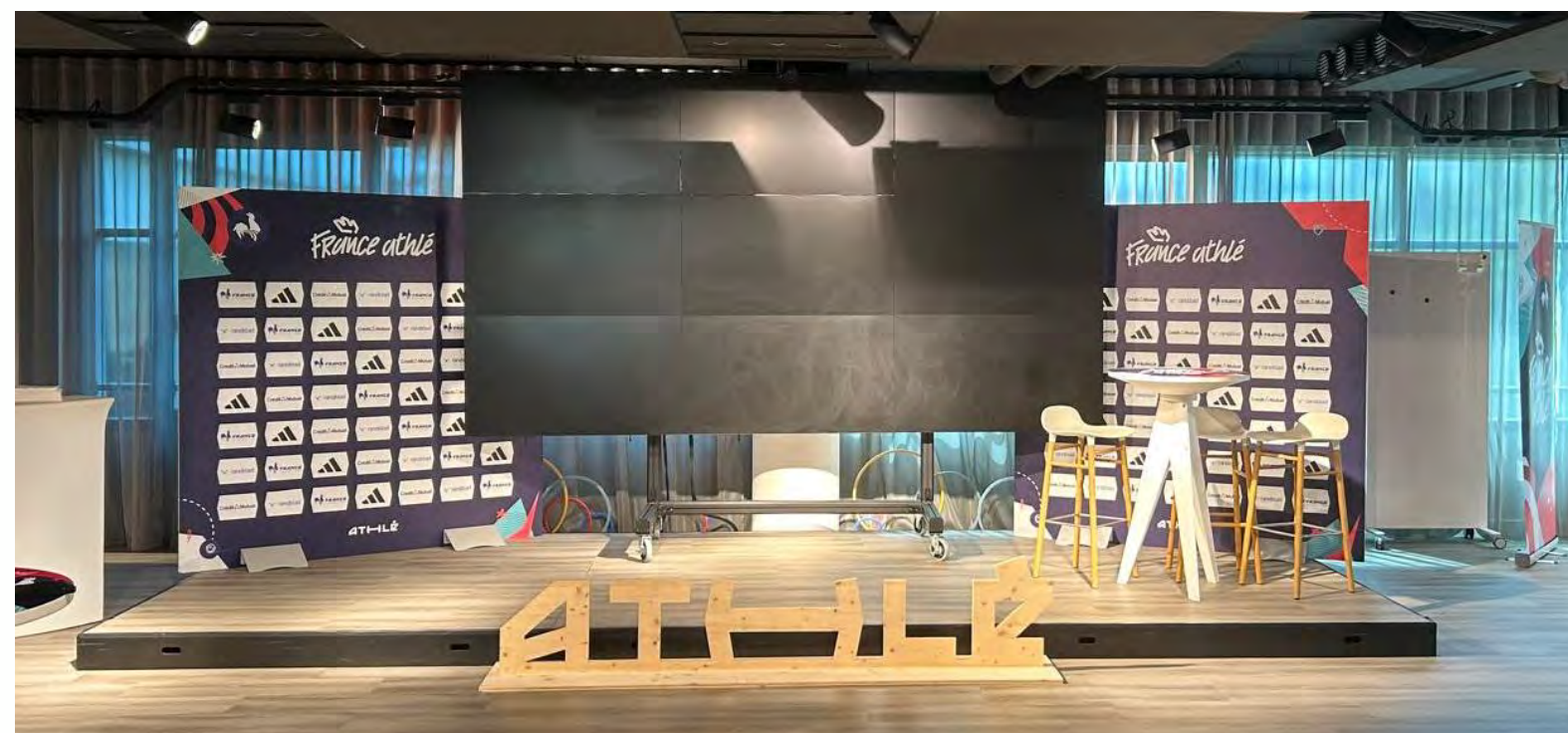
Les 27es Championnats d'Europe d'athl tisme 2026 se d rouleront du 10 au 16 ao t 2026   Birmingham, au sein de l'Alexander Stadium.

Comme c'est la tradition lors des grands championnats, chaque jour, la famille de l'athl tisme, compos e de supporters, d'invit s, d'athl tes, de m dias, de partenaires et d'institutions publiques, se r unit pour c l brer les performances r alis es par les athl tes fran ais dans un lieu de rencontre convivial et festif.

Le soir, apr s la c r monie de remise des m dailles qui a lieu au stade, le Club France se transforme en un lieu de f te. Chaque soir e, une vid o r trospective de la journ e r sumant les performances des athl tes fran ais est projet e pour les invit s. Les m dailleurs du jour sont honor s et leurs exploits sont c l br s.

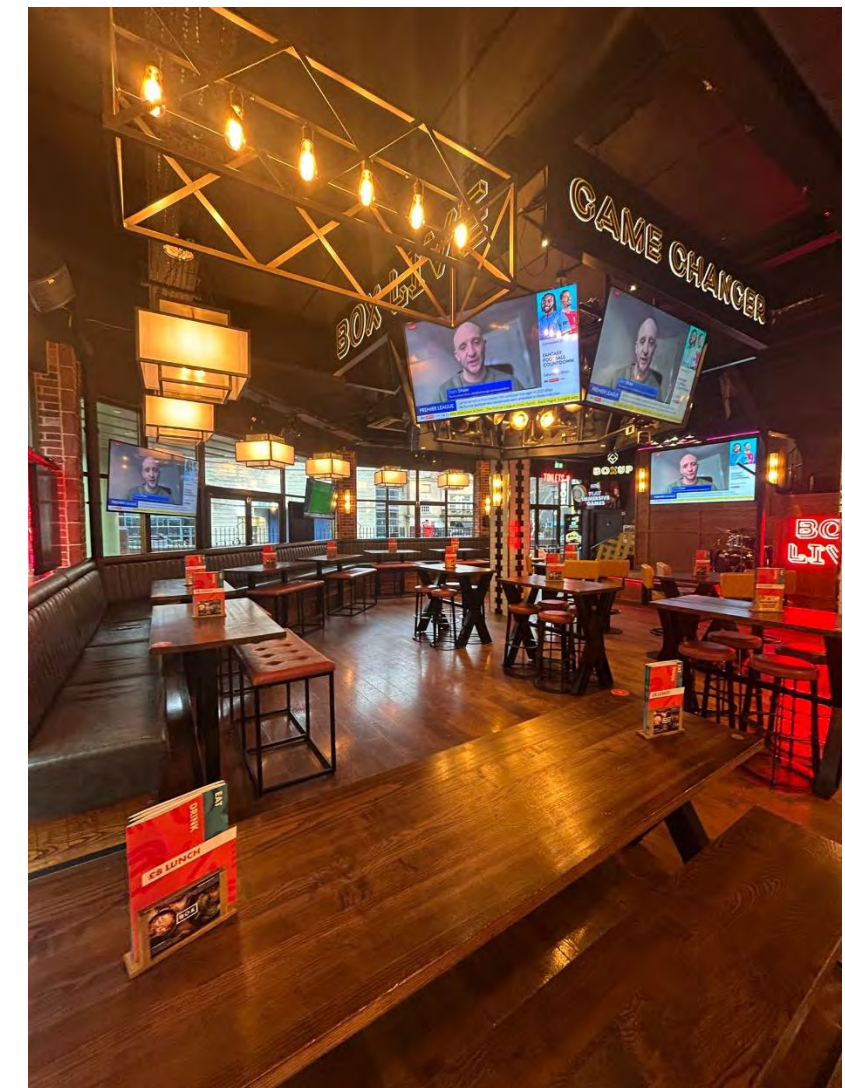
En r sum , le Club France est le point de rencontre pour vivre la ferveur des Championnats d'Europe d'athl tisme 2026   Birmingham.

LE PROJET EST D'OUVRIR 4 SOIR ES, DU JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 AO T 2026.



LIEU PRIORITAIRE : BOX BRINDLEY PLACE

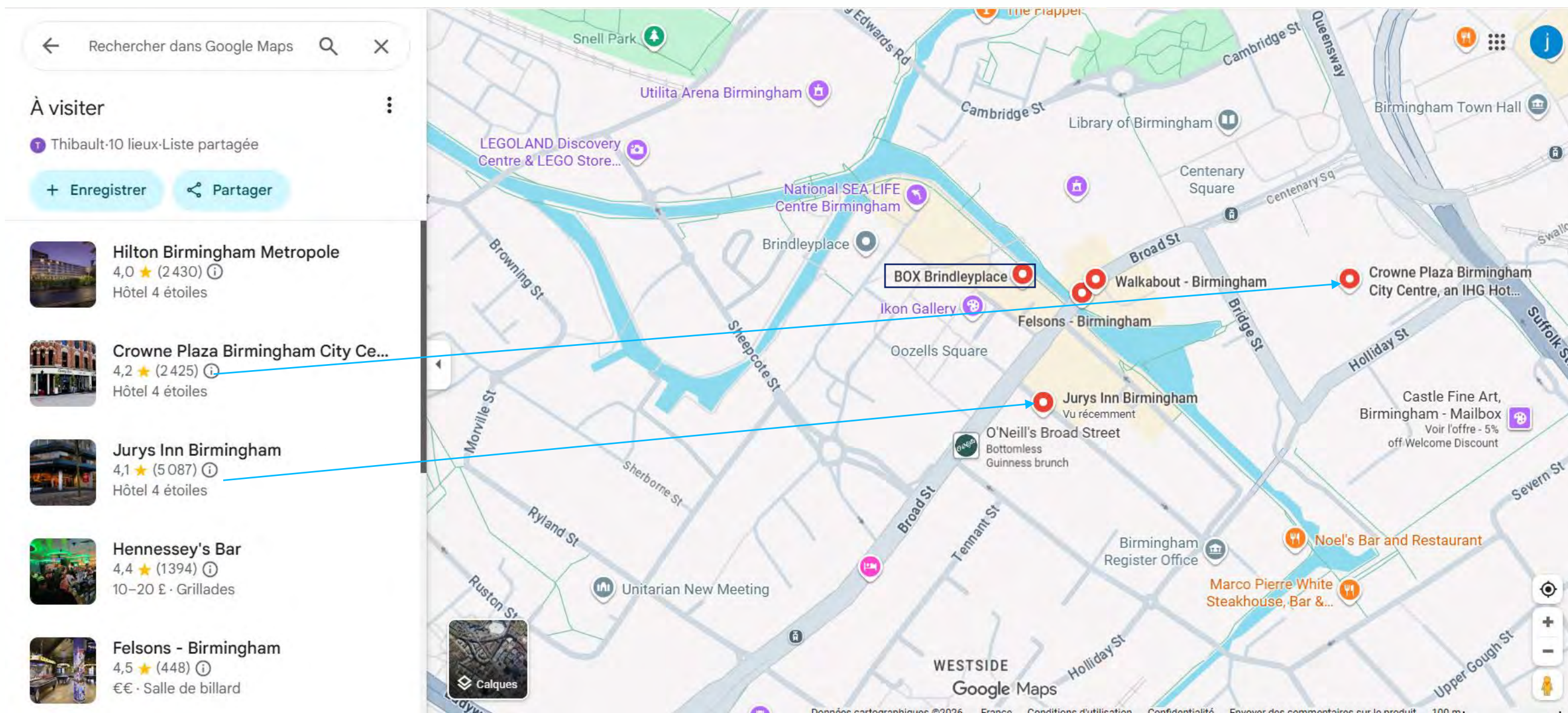
Sur 5 lieux visit s   Birmingham un lieu a retenu notre attention et rempli tous les crit res : accessibilit , emplacement proche des h tels, configuration de l'espace principal avec une sc ne et des  crans, salle   l' tage pour les athl tes et salle   l' tage pour la presse, petite terrasse avec possibilit  de sticker les vitres.



PLAN DES PRINCIPAUX SITES

2 hôtels pré-sélectionnés pour les délégations par European Athletics : Crowne Plaza + Jurys Inn à quelques mètres du lieu sélectionné pour la Club France.

Tous ces sites se trouvent à 20 min en voiture ou navette du stade



7.4 | POINT SUR LES PROJETS EN COURS

**→ STOCKAGE DES ARCHIVES ET DOCUMENTS DE TRAVAIL :
CONTEXTE - METHOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE**

→ AUDIT DU SYSTÈME D'INFORMATION : PROCHAINES ÉTAPES

→ RÉUNIONS DES DIRECTEURS DE LIGUES : SYNTHÈSE

9. | GOUVERNANCE

9.1 | MISE EN PLACE DU GROUPE ORGANISATEURS

GROUPE DE TRAVAIL DES ORGANISATEURS



Responsable : Jean GRACIA

Membres permanents : La composition de ce groupe de travail sera finalisée par le Bureau fédéral (probablement le 18 février prochain).
Devront être intégrés des organisateurs de courses sur route, de trails, de cross-country, de courses en montagne, de marche mais également des organisateurs de meetings sur piste et en salle.

9.2 | COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CANDIDATURES INTERNATIONALES

GROUPE DE TRAVAIL CANDIDATURES INTERNATIONALES



Responsable : Jean GRACIA

Membres permanents : Emmanuelle JAEGER
Kevin LEGRAND
Jérôme VILLON
Christophe HALLEUMIEUX
Julien RIPPERT

Suivant le type de compétition pourront être ajoutés les présidents des Commissions nationales concernées ainsi que toute autre personne nécessaire à l'évaluation et la mise en place de la candidature.

10. | DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR

10.1 | ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS ET DE CLUBS

1 | LES CLUBS

A fin Janvier,

- 2 589 clubs affiliés
- 95 nouvelles affiliations
- 81 clubs radiés

2 | LES LICENCES

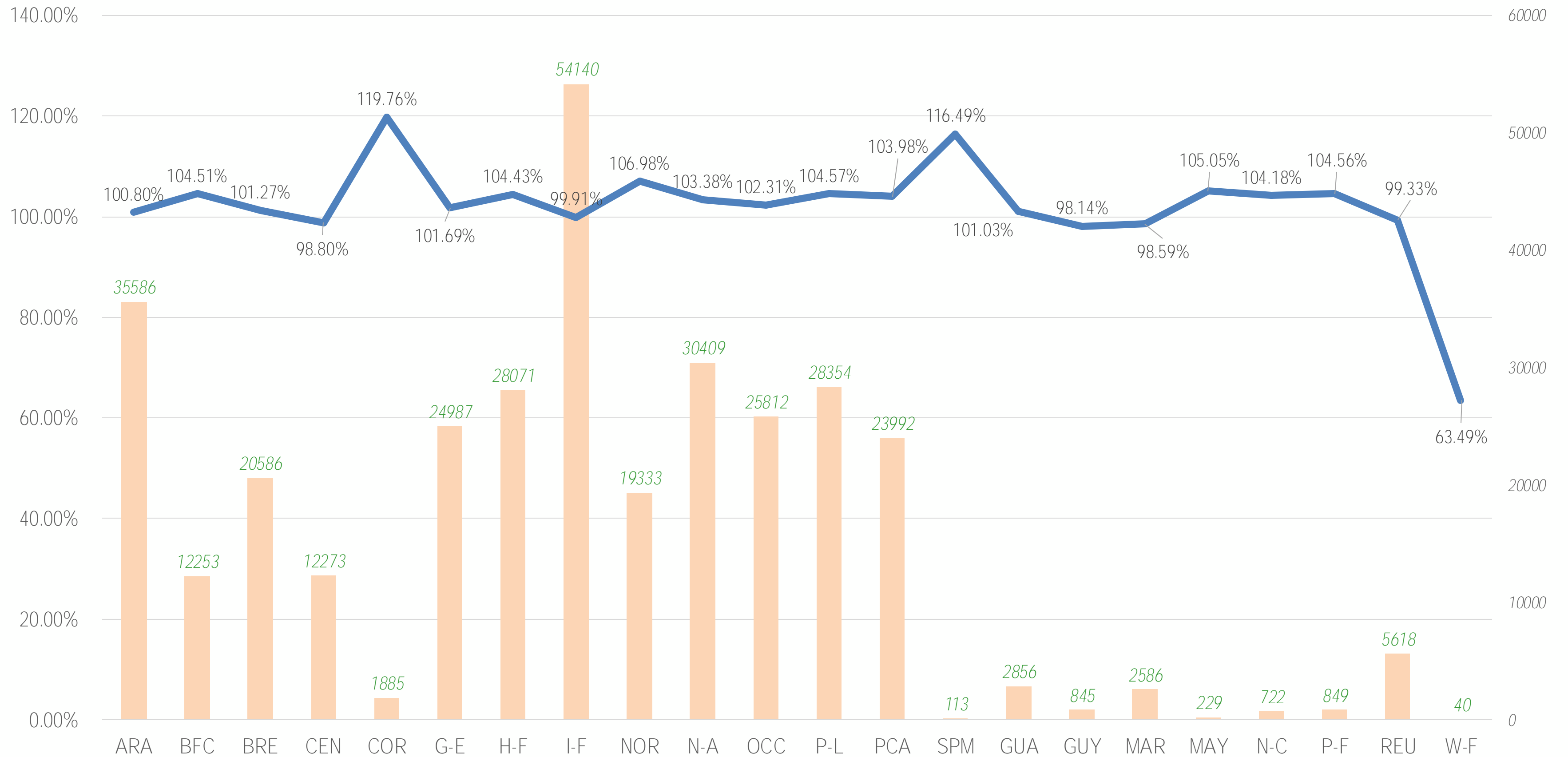
Au 27 Janvier 2026,

331 539 licences,
soit + 2,41% au 27/01/2025 (323 750 licences)

Pour rappel, au 31/08/2025: 336 657 licences

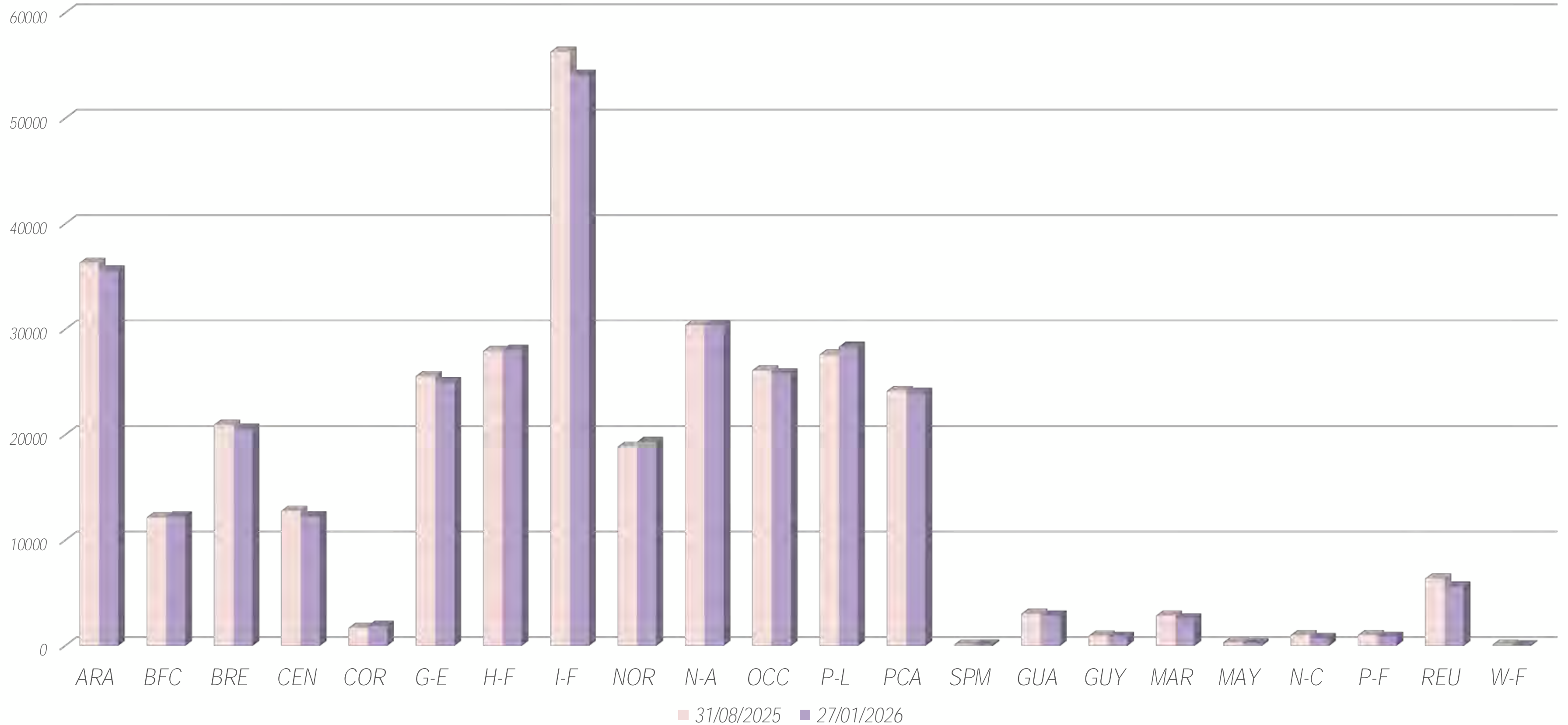
3 | LES LICENCES PAR LIGUES

Evolution Licences à Date

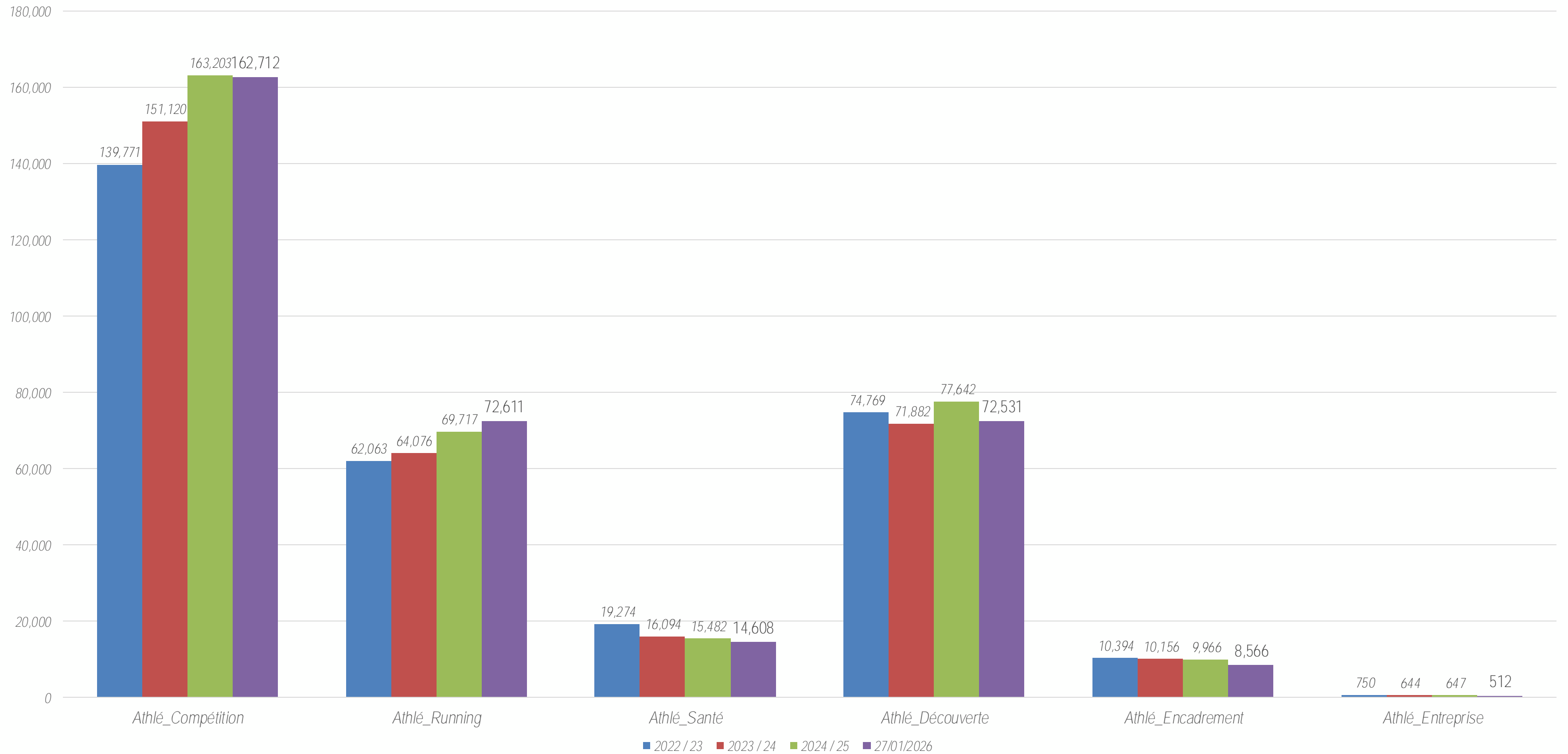


4 | Comparaison du nombre de licences / Saison 2024-25

Comparaison nombre de licences par ligue à fin de saison

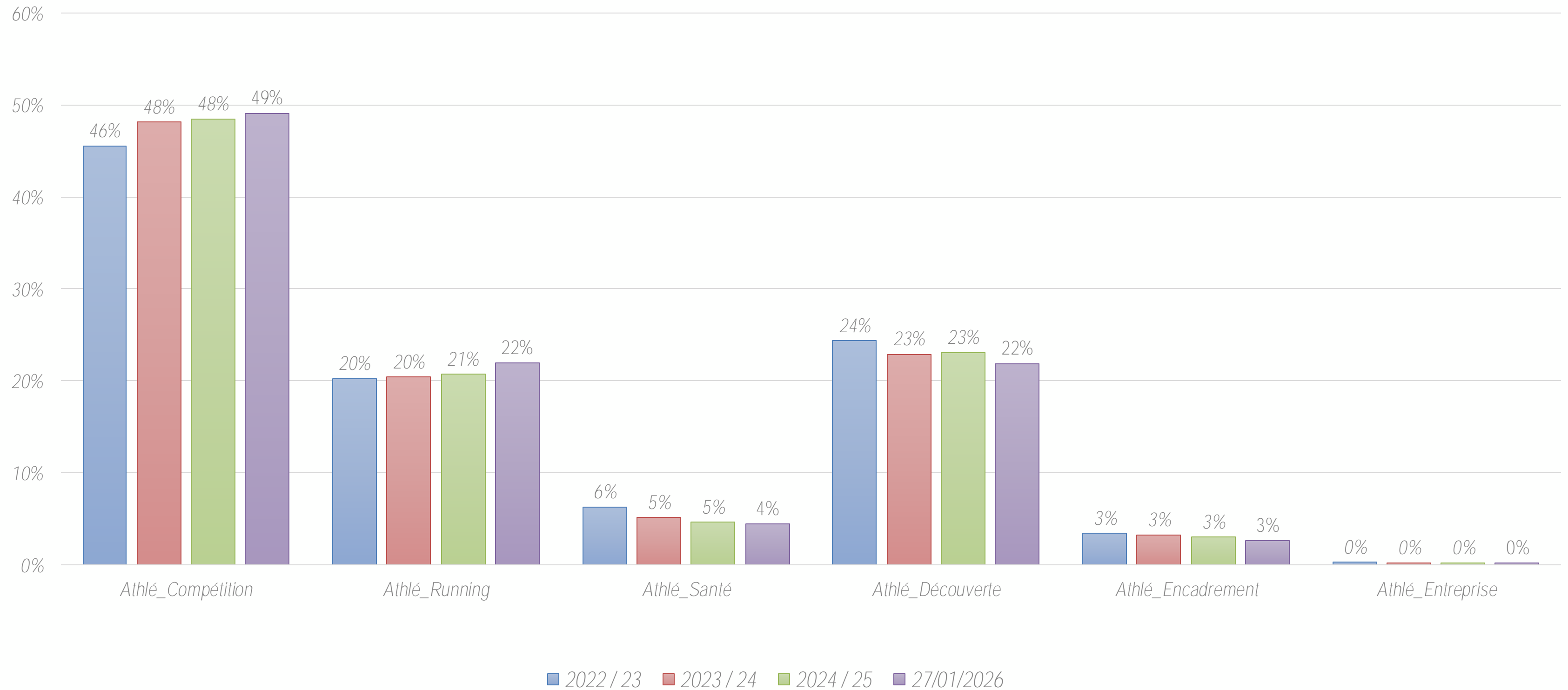


5 | Les types de licences depuis 4 ans



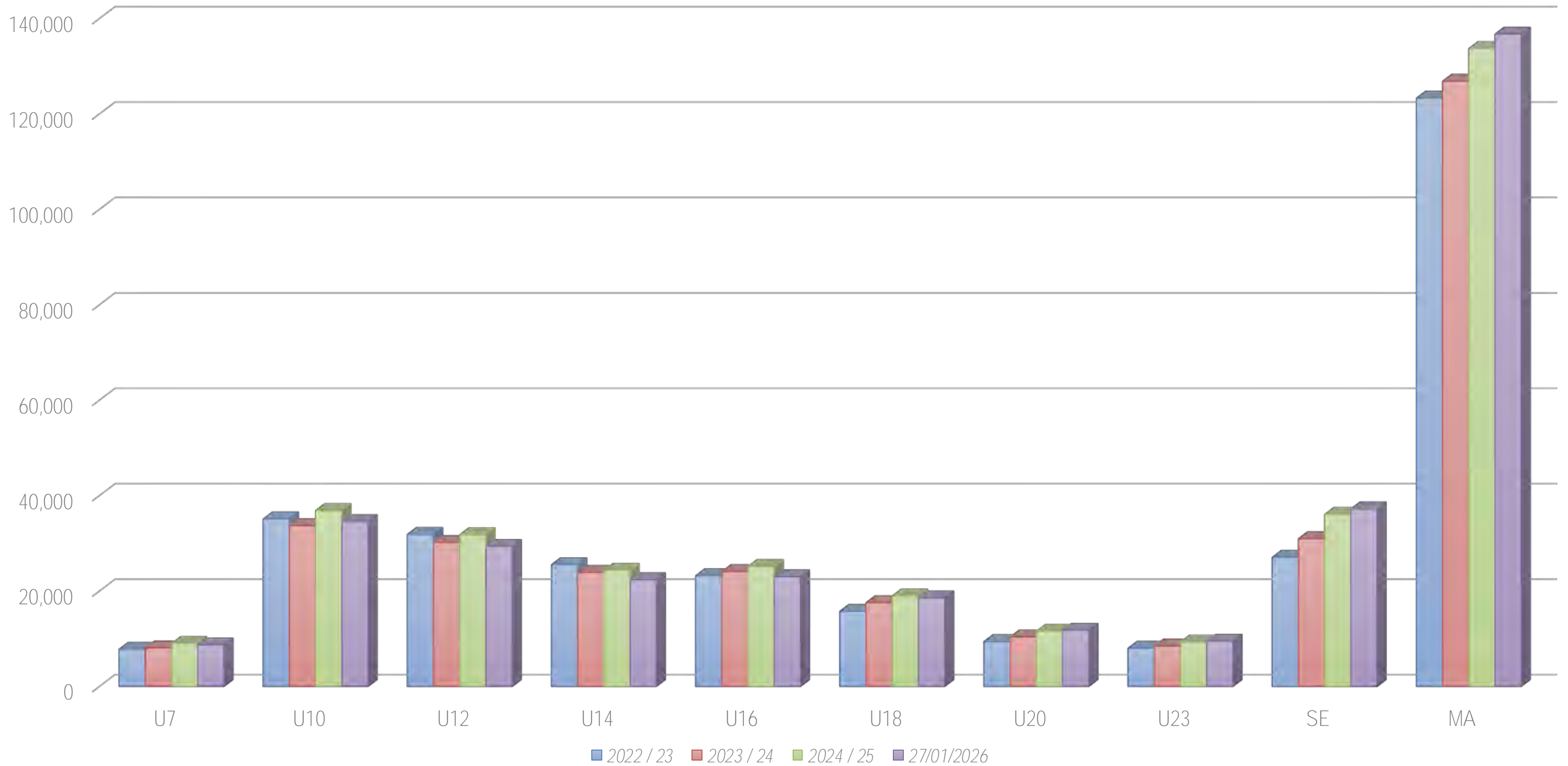
6 | L'évolution du poids des licences par type

Répartitions type de licence depuis 2022 / 2023



7 Répartition par catégories d'âge sur 4 ans

Evolution par catégorie d'âge depuis 2022 / 23



10.2 | POINT D'ÉTAPE DE LA COMMISSION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

1 | CES – SITUATION GÉNÉRALE ET CADRE

- **Les installations doivent respecter les règles WA et le règlement FFA (classement obligatoire)**
- **La FFA suit aujourd'hui 2632 installations sur l'ensemble du territoire**
- **757 dossiers d'installations sont déjà numérisés (reste l'Outre-mer)**
- **143 stades sont classés nationaux ou nationaux partiels**
- **Seulement 50 % des stades nationaux disposent d'un dossier complet**
- **Objectif stratégique : disposer d'une base fiable et d'une cartographie nationale des équipements**

2 | CES – PROBLÈMES IDENTIFIÉS

- **Situation héritée des anciens classements : beaucoup d’installations sans documents conformes**
- **Tous les dossiers sont stockés sur une seule machine → point de fragilité majeur**
- **Nécessité de migrer vers un serveur fédéral sécurisé et partagé**
- **Des compétitions se déroulent parfois sur des installations non classées ou partiellement conformes**
- **Certaines installations sont “partielles” ou comportent des ateliers devenus non réglementaires**
- **Enjeu : fiabiliser l’information transmise aux outils de gestion des compétitions (Elogica)**

3 | CES – ACTIONS ET PERSPECTIVES

- **Visites périodiques tous les 4 ans pour les stades nationaux**
- **Proposition : stade déclaré « non valide » si la visite n'est pas à jour**
- **Bloquer automatiquement les épreuves non autorisées dans Elogica**
- **Empêcher l'inscription de catégories > U14 sur les espaces d'initiation**
- **Poursuivre et compléter la numérisation des dossiers**
- **À terme : structurer et professionnaliser la filière “équipements sportifs”**

10.3 | MODIFICATION DU RÈGLEMENT DES INSTALLATIONS ET DES MATÉRIELS D'ATHLÉTISME

10.4 | MODIFICATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES ENTRAÎNEURS (CNE)

MODIFICATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES ENTRAÎNEURS (CNE)



Groupe permanent

Président : Jean-Claude VOLLMER (G-E)

Vice-Présidente : Annette SERGENT (ARA)

Membres : Frédéric AUBERT

Pascal BLEU (G-E)

~~Guillaume FILIPAZZI~~

Patricia GIRARD (I-F)

Raphael GOUDIN (BRE)

Olivier JEAN (PCA)

Quentin LABOUREL

Baptiste LACOURT

Vincent LE DAUPHIN (BRE)

Jean-Jacques MINNE

Laurence OLEGGINI (REU)

Lahcen SALHI (I-F)

Kristell SANQUER (I-F)

Adrien SEGURET

Jocelyne VILLETON

11. | QUESTIONS DIVERSES

- Qu'en est-il de l'avancée concernant la création d'un Comité d'Athlétisme de Saint-Martin ?
- Nous avons récemment eu connaissance de la nomination d'une coordinatrice Outre-mer au sein de la DTN. À ce sujet, plusieurs interrogations se posent :
 - Ce poste a-t-il fait l'objet d'une publication officielle et d'un appel à candidatures ?
 - Pourquoi ce poste n'a-t-il pas été proposé aux CTN des Outre-mer, qui disposent d'une connaissance fine et concrète des spécificités locales ?
- Nous constatons une représentation extrêmement faible de l'Outre-mer au sein des commissions fédérales qui interroge sur la réelle prise en compte des territoires ultramarins dans la gouvernance fédérale.



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

30 & 31 janvier 2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR - CNOSF

